

Une nouvelle enquête de Trazibule
sur les documents du Sénat intitulés :

**« EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT
EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS »**

A partir des données des années 2017 à 2025

Marseille le 19/09/2026

www.trazibule.fr

EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT EN 2025 EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

Ayant déjà réalisé des recherches sur les rapports concernant les subventions de toutes les associations et étant déçu des statistiques officielles, je me suis livré à quelques recherches en suivant mes propres hypothèses.

Le Bureau de la communication (Direction du Budget - Ministère chargé du Budget et des Comptes publics) m'a transmis ces liens :

- le jaune budgétaire « Effort financier de l'État en faveur des associations » :
<https://www.budget.gouv.fr/documentation/documents-budgetaires-lois/exercice-2025/projet-loi-finances-les/jaunes-budgetaires-plf-2025>
- L'annexe - Liste des crédits attribués au monde associatif est disponible avec le même lien.

Après un gros travail de reconstitution de tableaux à partir de ces documents dont la présentation interdit toutes statistiques directes, et contenant pas mal d'irrégularités et d'informations incomplètes, des abréviations variables et pas mal d'informations manquantes compliqué de nombreuses fautes de frappe ou des orthographe approximatifs, j'ai pu mettre ces données sous une forme informatique utilisable d'une façon que je crois fiable.

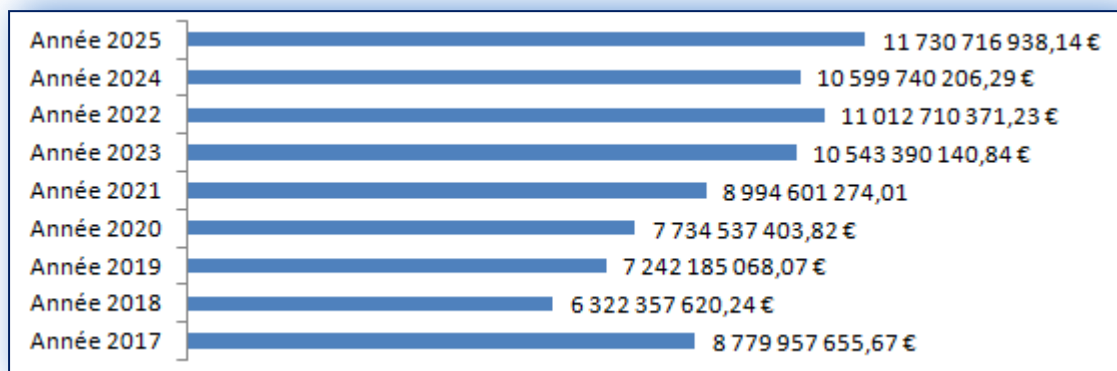
La difficulté vient aussi du fait que les associations n'ont pas toujours un nom caractérisant leur domaine d'activité. Pour trouver sur quoi elles agissent, il est nécessaire de faire des recherches complémentaires. Une même association (même Siren) est enregistrée parfois sous des dénominations différentes, mais même ce code Siren est souvent absent. Heureusement contrairement aux autres années, le numéro Siren est toujours mentionné en 2025.

En espérant que mes retouches n'aient pas causé d'erreurs... Si vous le souhaitez, je peux vous fournir le fichier nettoyé ainsi que le logiciel qui permet de faire toutes les analyses qui sont exposées dans ce rapport.

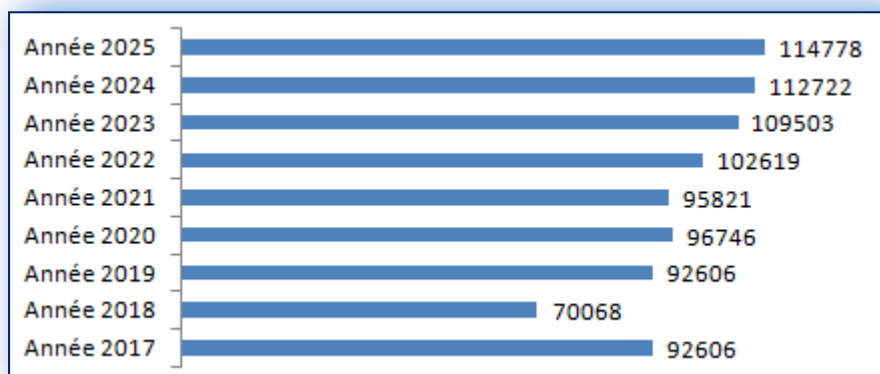
Contrairement à mes rapports précédents, j'ai tenté d'observer non seulement l'état de cette année mais aussi les évolutions des subventions versées pour les années 2017 à 2025.

Comparaisons des années 2016 à 2025 :

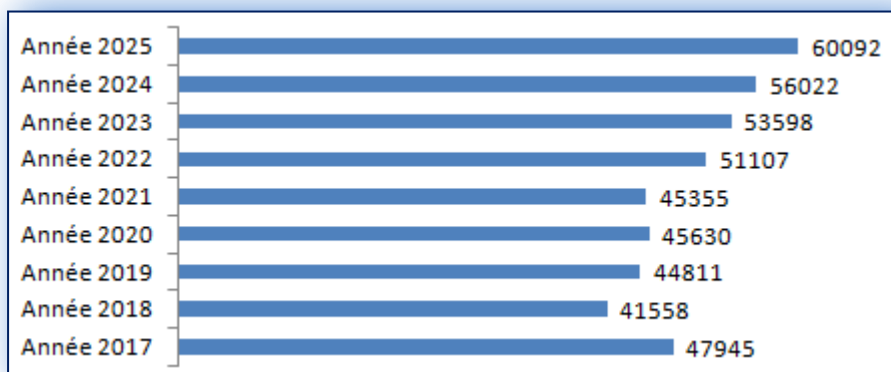
Total des subventions versées :



Nombre de subventions enregistrées :



Nombre d'associations différentes concernées :



Nettement diminuée en 2017 les subventions ont augmenté jusqu'en 2023 pour rester stationnaires ensuite, et le nombre d'associations bénéficiaires croît régulièrement.

Evolution de la plus grosse subvention de chaque année :

Année	La subvention la plus importante	Montant
Année 2017	FONGECFA TRANSPORT	86 283 860,00 €
Année 2018	FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES	69 645 025,00 €
Année 2019	FONGECFA TRANSPORT	79 117 276,00 €
Année 2020	FONGECFA TRANSPORT	86 283 860,00 €
Année 2021	ASS INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT	409 300 000,00 €
Année 2022	ASS INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT	527 052 389,14 €
Année 2023	UNION NATIONALE DES CARPA	589 420 758,00 €
Année 2024	ASS INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT	1 004 021 933,00 €
Année 2025	CAISSE RETRAITE PERSONNEL RATP	874 941 790,00 €

Contrairement à mon intuition qui espérait voir accorder les subventions aux associations plutôt caritatives ou culturelles, on trouve dans ce tableau des bénéficiaires qui ne semblent guère dans le besoin.

L'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Sous la supervision de 175 pays actionnaires, l'IDA vise à réduire la pauvreté en accordant des prêts (appelés « crédits ») et des dons destinés à des programmes de nature à stimuler la croissance économique, à réduire les inégalités et à améliorer la vie des plus démunis. Voir des milliards accordés à une forme de banque ne ressemblant guère à une association, qui n'apporte aucune aide à la France, me semble une forme de détournement de fonds. Surtout que cette banque prête à des pays et touche des intérêts. Elle fait donc des profits.

Vérifions :

- Cette association bénéficie de garanties de l'Etat
Exemple : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000018982189>
- De dotations en capital
Exemple : 4 862 998 856 € <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054113565>
- Et rapporte des dividendes à l'Etat
Exemple : 54 013 118 € <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051563925>

Alors pourquoi cette subvention se trouve-t-elle incluse dans '*l'effort financier en faveur des associations*' plusieurs années de suite ?

Or dans les postes budgétaires le compte 209 « **Solidarité à l'égard des pays en développement** » connaît plusieurs coupes budgétaires (exemple : 50 millions au 12/03/2026)
<https://www.senat.fr/questions/base/2026/qSEQ26030998S.html>)

Autre surprise : Les résultats trouvés contredisent le rapport publié sur **Revue des dépenses publiques en direction des associations** par l'inspection générale des finances. (Voir page 51 de ce rapport). Celui-ci met l'accent sur les valeurs sociales : Hébergement, insertion, travail, emploi, Inclusion, protection et asile. Il écrit que l'aide aux pays en voie de développement représenterait 0,29%, en 2023. Pourtant le bilan que je calcule à partir de leurs chiffres donne 8,53% pour l'année 2023 ! Pourquoi une telle contradiction ?

Sources :

<https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/Rapports%20de%20mission/2025/2025-E-002-04%20Subventions%20associations.pdf>

L'association **FONGECFA-Transport** est souvent très bien dotée. C'est une association qui gère le congé de fin d'activité (CFA) pour les conducteurs routiers de marchandises, de déménagement et de transport de fonds. Le Congé de fin d'activité (CFA) est un dispositif permettant, sous conditions, de cesser son activité avant la retraite tout en percevant une allocation. Pourquoi cette profession aurait-elle de si grosses subventions de la part de l'Etat ?

Subventions annuelles par association

Je trouve souvent plusieurs subventions accordées en cours d'année à la même association, reconnue par un même numéro de SIREN avec parfois des dénominations sont variables. Alors en cumulant ces lignes j'ai cherché les associations qui sont les plus subventionnées. Certaines cumulent de très nombreuses subventions : ainsi la Croix Rouge bat tous les records chaque année :

Année	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
L'association la plus subventionnée	CROIX ROUGE FRANCAISE	CROIX ROUGE FRANCAISE	CROIX ROUGE FRANCAISE	CROIX ROUGE FRANCAISE	INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT	INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT	UNION NATIONALE DES CARPA	INTERNATIONALE DE DEVELOPEMEN	CAISSE RETRAITE PERSONNEL RATP
Total subventions	144 208 352,36 €	130 143 144,43 €	137 910 773,70 €	144 233 412,36 €	409 300 000,00 €	527 052 389,14 €	590 337 258,00 €	1 004 021 933,00 €	874 941 790,00 €
Nbr subv	655	399	565	657	1	1	1	1	1
Seconde association la plus subventionnée	COALLIA	COALLIA	COALLIA	COALLIA	CROIX ROUGE FRANCAISE	UNION NATIONALE DES CARPA	INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT	UNION NATIONALE DES CARPA	UNION NATIONALE DES CARPA
Total subventions	133 719 989,98 €	110 379 972,84 €	116 296 136,09 €	133 719 989,98 €	191 749 522,21 €	521 031 625,00 €	526 290 232,00 €	596 973 638,00 €	615 013 900,00 €
Nbr subv	122	113	115	122	614	2	1	2	2
Troisième association la plus subventionnée	ASS NATIONALE FORMATION PROFESSIONNELLE ADULTES	ASSOCIATION AURORE	ASSOCIATION AURORE	ASSOCIATION AURORE	COALLIA	COALLIA	COALLIA	COALLIA	COALLIA
Total subventions	154 702 559,42 €	93 839 207,29 €	76 983 028,10 €	93 839 207,29 €	111 545 363,00 €	217 832 188,02 €	241 202 587,35 €	233 737 123,34 €	240 709 595,05 €
Nbr subv	37	48	41	48	157	170	175	187	178
Quatrième association la plus subventionnée	FONGECFA TRANSPORT	FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES	FONGECFA TRANSPORT	FONGECFA TRANSPORT	FONGECFA TRANSPORT	CROIX ROUGE FRANCAISE	CROIX ROUGE FRANCAISE	CROIX ROUGE FRANCAISE	CROIX ROUGE FRANCAISE
Total subventions	86 283 860,00 €	69 913 916,20 €	79 117 276,00 €	86 283 860,00 €	111 545 363,00 €	181 531 139,33 €	187 931 960,90 €	188 225 617,62 €	185 716 851,43 €
Nbr subv	1	13	1	1	1	678	712	703	681

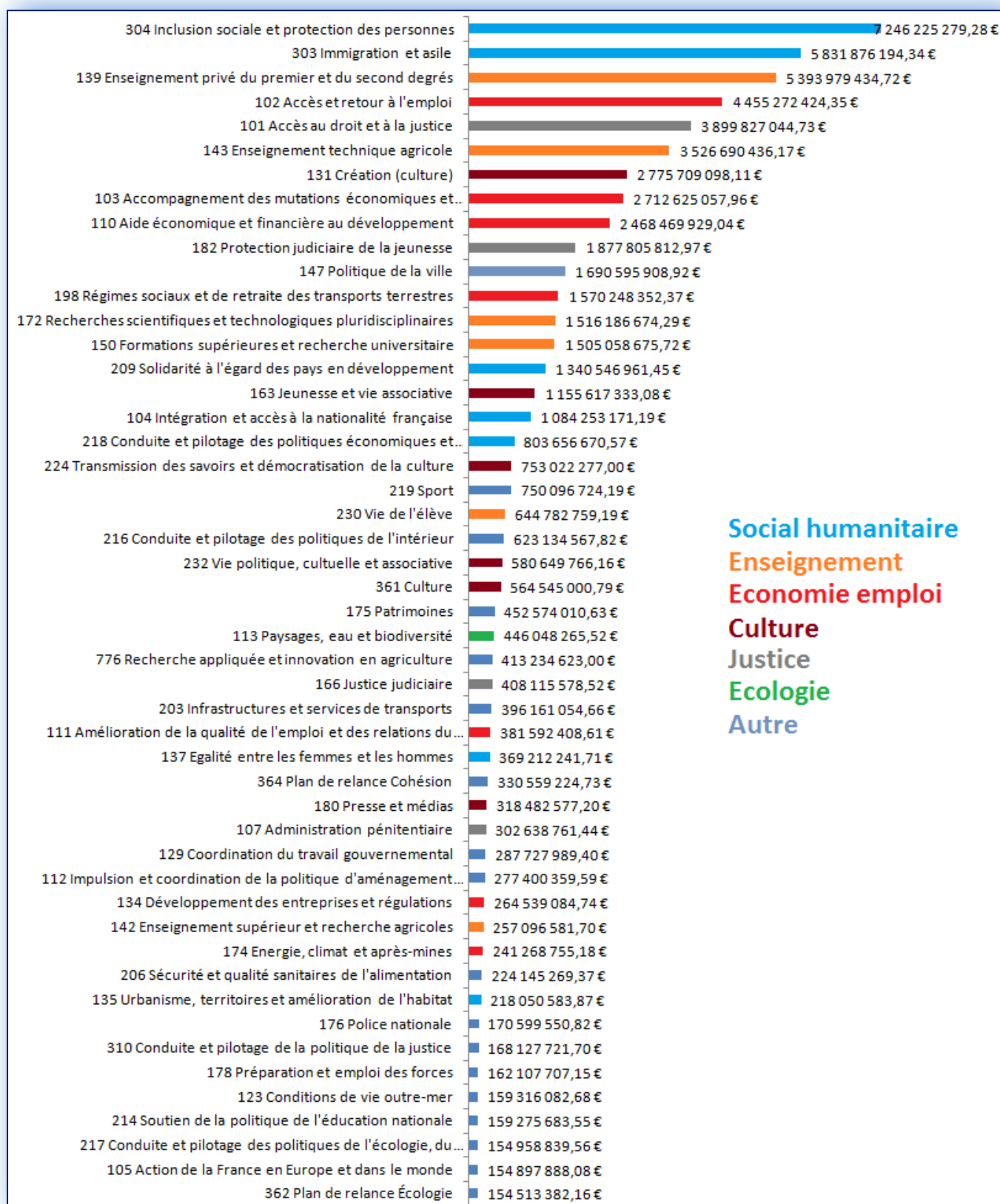
Depuis 2022 la **CARPA** se place parmi les tout premiers rangs. Or elle gère les managements de fonds, le service de l'aide juridictionnelle et le financement de l'accès au droit. C'est bien une association, mais elle n'est pas vraiment caritative, il me semble que ses fonds devraient venir du fonctionnement de la justice, pas de trois subventions de l'état !

Mais plus surprenant encore est de voir en 2025 que c'est la **CAISSE RETRAITE PERSONNEL RATP** qui encaisse le plus. (Voir plus loin dans l'analyse détaillée de l'année 2025)

Toujours très haut placé, en seconde ou troisième position chaque année on trouve l'association **COALLIA**. Pour ceux qui ne la connaissent pas voilà comment elle se présente : « *Notre mission d'utilité sociale s'articule autour de nos cinq filières : hébergement, service, sociale, soin et technique* ».

Analyse par programmes comparaisons annuelles

En rassemblant les subventions suivant les programmes budgétaires, on trouve 124 programmes concernés. Voilà la répartition **cumulée sur 9 années** pour les 50 postes les plus subventionnés :

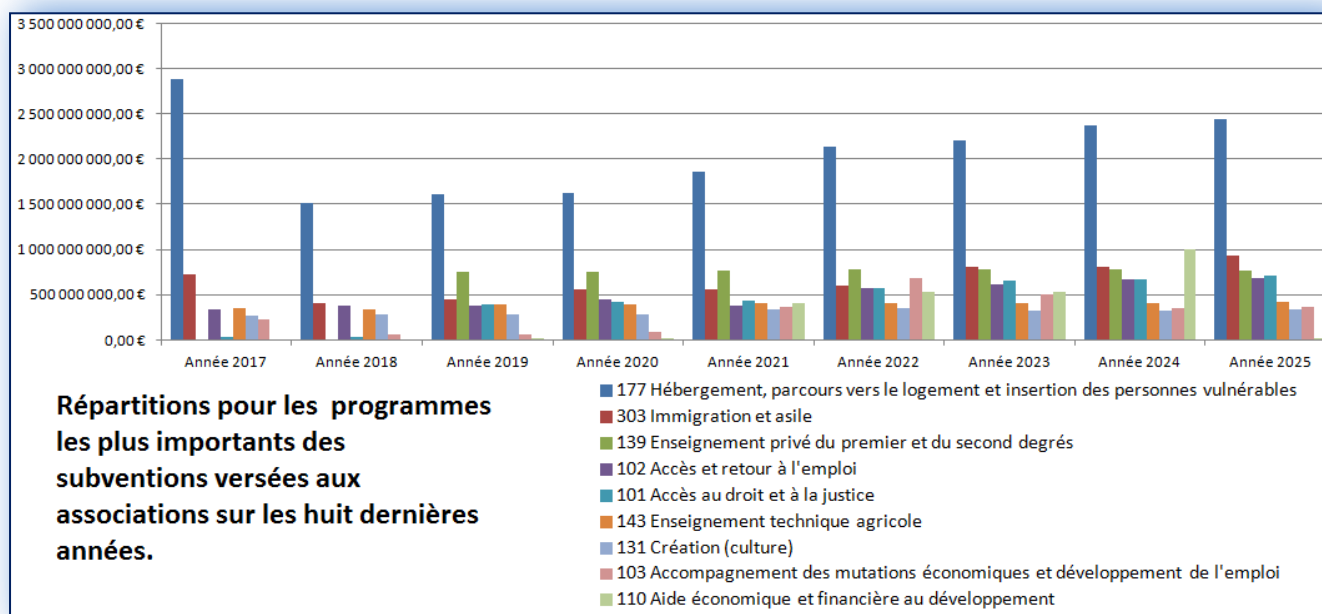


L'observation de ces résultats montre par exemple que l'Enseignement privé du premier et du second degré (Programme 139) profite sur la période de près de 5,4 milliards, quand l'enseignement public se contente 73,8 millions.

- Enseignement scolaire public du premier degré (progr.141) 23 390 997,39 €
- Enseignement scolaire public du premier degré (progr.140) 50 383 968,52 €

Quand un pays prône la laïcité donc la séparation des religions et de l'Etat voir l'enseignement privé en grande partie confessionnel toucher 73 fois plus que l'école publique, cela pose quand même un grave problème.

La faible part du programme de l'écologie (progr.113) comparé à l'écrasante masse des subventions consacrée à l'économie, déjà largement favorisé par le gouvernement actuel avec le CICE, pose également un autre problème.



Remarque : L'absence du programme « enseignement privé » en 2017 et 2018 semble être une anomalie des fichiers qui ont affectés ces subventions à des programmes qui ne semblent pas correspondre à ces subventions. Exemple :

Rien que pour l'OGEC (**Organismes de gestion de l'Enseignement catholique**) je trouve :

En 2017 de 2017 6 328 290,09 € en 447 subventions réparties sur 5 programmes différents :

- 122 Concours spécifiques et administration
- 178 Préparation et emploi des forces
- 214 Soutien de la politique de l'éducation nationale
- 216 Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur
- 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture

En 2018 : 6 529 559,78 € en 344 subventions réparties sur 9 programmes différents :

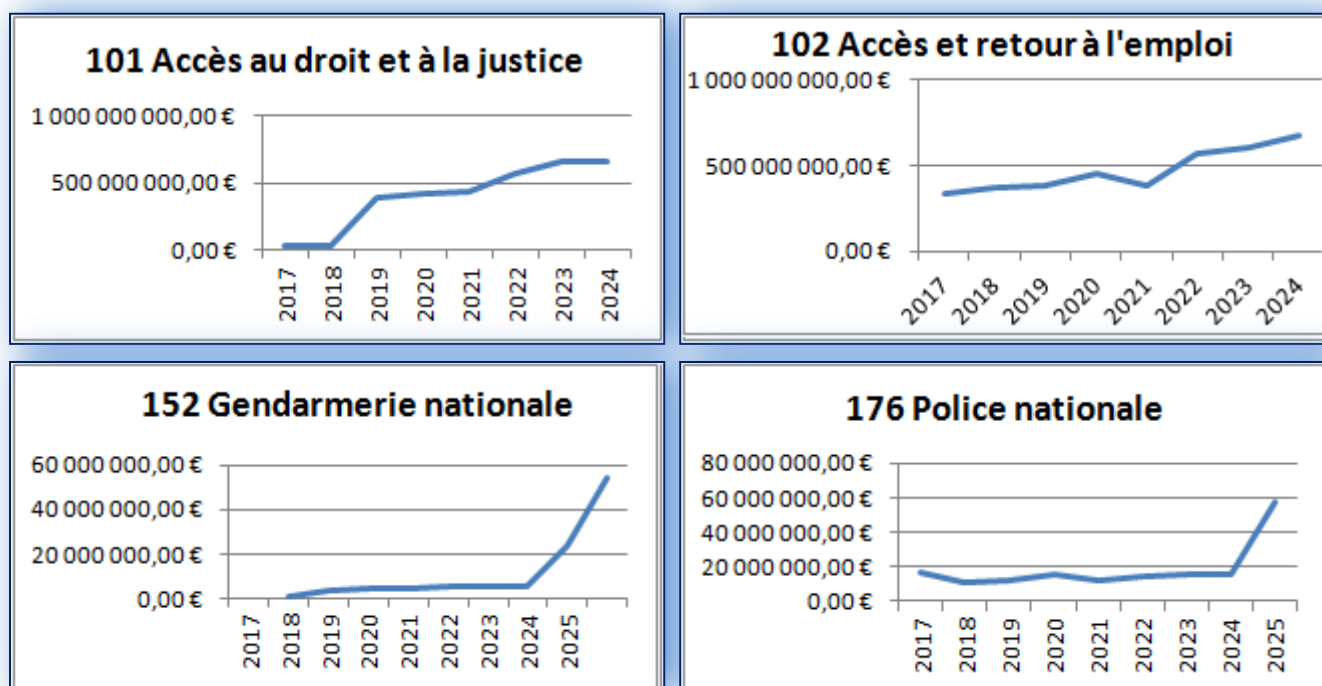
- 103 Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi
- 141 Enseignement scolaire public du second degré 143
- 167 Liens entre la Nation et son armée 214 Soutien de la politique de l'éducation nationale
- 216 Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur
- 219 Sport
- 231 Vie étudiante
- 307 Administration territoriale

Et en cherchant les subventions pour les associations mentionnant 'enseignement' et 'privé' ne dépendant pas de l'OGEC il faut encore ajouter 332 751 210,81 € en 1240 subventions.

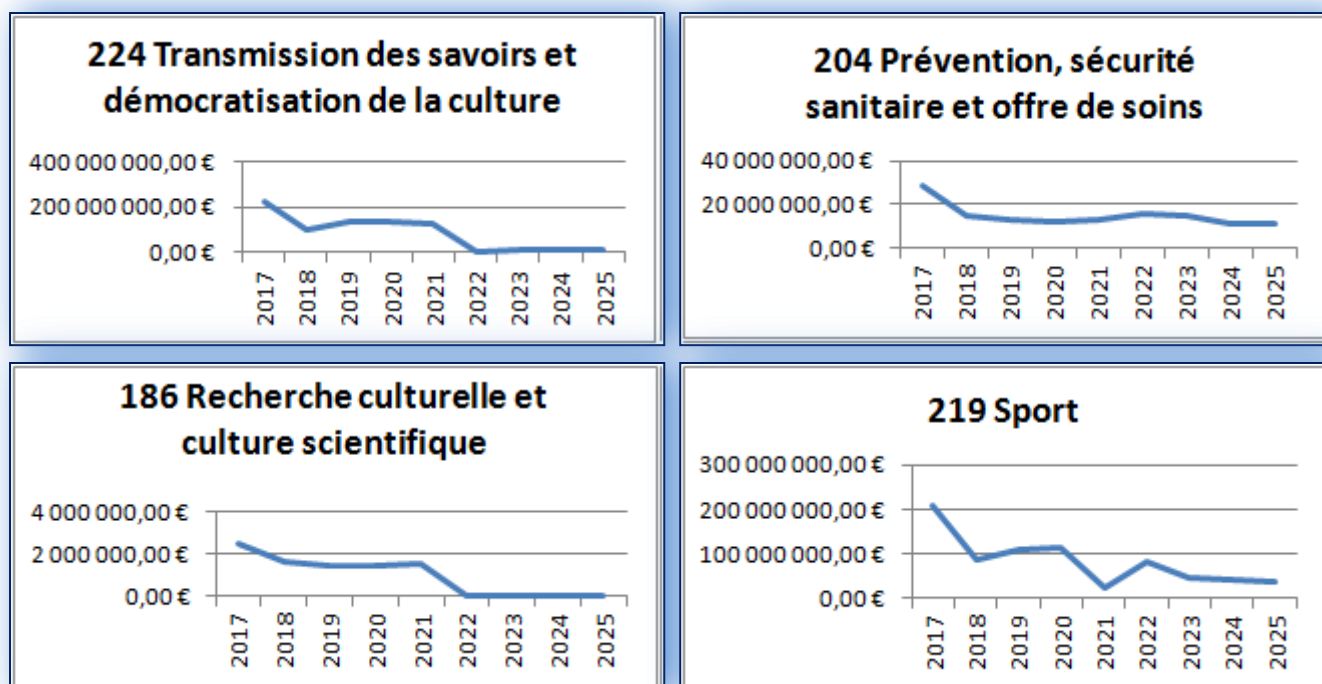
Donc le programme « enseignement privé » est très loin d'être absents pour les années 2017 et 2018, c'est juste une imperfection des données fournies.

J'observe que le programme '*Aide économique et financière au développement*' a été fortement doté de 400 millions à un milliard durant les années 2021 à 2024 puis réduit à 1 015 000,00 € en 2025.

Quelques graphiques sélectionnés pour voir l'évolution des subventions par postes budgétaires.
Exemple parmi **ceux qui augmentent** :



Et parmi **ceux qui baissent** :



Analyse détaillée pour l'année 2025

Cette année les subventions ont battu des records avec 11 730 716 938,14 € versés en 114 778 subventions à 60 092 associations différentes, alors que contrairement aux années précédente il n'est pas mentionnée d'énorme subvention comme celle d'un milliard au programme **Solidarité à l'égard des pays en développement** cela ajoute donc un milliard de plus.

Le plus surprenant est de voir que ce soit la **CAISSE RETRAITE PERSONNEL RATP** qui pour cette année 2025 encaisse le plus. C'est loin d'être une association caritative son statut juridique est **Autre personne morale de droit privé**.

Vérification faite : c'est un Organisme de sécurité sociale de droit privé, doté de la personnalité morale (identifiée comme une autre personne morale de droit privé dans les bases légales).

Elle n'a donc aucune raison de figurer parmi les efforts financiers en faveur des associations.

Cela ressemble à un détournement de fonds.

Association	Montant	Nbr
CAISSE RETRAITE PERSONNEL RATP	874 941 790,00 €	1
UNION NATIONALE DES CARPA	615 013 900,00 €	2
COALLIA	240 709 595,05 €	178
CROIX ROUGE FRANCAISE	185 716 851,43 €	681
FONGECFA TRANSPORT	148 000 000,00 €	1
PARIS 2024 COMITE D'ORGANISATION	123 820 982,63 €	21
GROUPE SOS SOLIDARITES	118 515 324,59 €	136
ASSOCIATION AUREORE	114 981 836,36 €	69
FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT	108 201 835,63 €	63
ACTION SOCIALE FINANCES VACANCES	108 105 327,95 €	10
SOLIDARITE ALIMENTAIRE FRANCE	95 490 573,50 €	18
EMMAUS SOLIDARITE	87 741 915,73 €	15
FONDATION NATIONALE SCIENCES	77 292 752,96 €	28
FRANCE TERRE D ASILE	76 092 773,63 €	63
COMITE D ENTRAIDE AUX FRANCAIS	69 917 482,14 €	61
ASSOCIATION DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE	68 039 035,68 €	43
UNIFORMATION	68 034 264,41 €	17
INSTITUT PASTEUR	67 829 912,00 €	11
ASSOCIATION NAL RECHERCHE TECHNOLOGIE -	66 174 743,37 €	8
CENTRE D ACTION SOCIALE PROTESTANT	64 737 685,45 €	19
EQUALIS	58 134 295,15 €	20
EXPERIMENTATION TERRITORIALE CONTRE LE CHOMAGE	57 092 664,34 €	2
FORMIRIS	48 791 369,83 €	3

Que **CARPA** (Caisses des règlements pécuniaires des avocats) soit en seconde position est choquant car il me semble que cette activité devrait avoir un autre statut et trouver ses fonds propres dans la profession elle-même, plutôt que par des subventions. Est-ce encore pour compenser les faibles moyens alloués à la justice par l'Etat ?

Que **FONGECFA TRANSPORT** arrive en cinquième position a de quoi surprendre également. C'est le fonds de gestion du congé de fin d'activité du transport routier de marchandises, un organisme paritaire qui gère le Congé de Fin d'Activité (CFA) pour les conducteurs routiers de marchandises, de déménagement et de convoyage de fonds.

Autre surprise avec **ACTION SOCIALE FINANCES VACANCES**. C'est une action sociale des ministères économiques et financiers, qui propose aux agents actifs et retraités des offres de vacances. Cette association est particulièrement bien servie avec plus de 108 millions. Seraient-ce les administrations qui se choient elles-mêmes ? En parcourant les fichiers, je trouve un très grand nombre d'associations liées au ministère des finances qui sont au profit de leurs employées. (Voir plus loin)

Sinon principe de laïcité semble un peu oublié puisque déjà les termes « catholique » et « protestant » sont en bonne place.

Rappel : **FORMIRIS** s'occupe d'Enseignement privé sous contrat et **EQUALIS** d'accompagnement vers l'emploi

REMARQUE IMPORTANTE

Toutes les subventions ne sont pas mentionnées dans ces données publiques qui manquent de transparence car des données restent dissimulées. Ainsi manquent les ventes d'armes dont je présume les chiffres doivent être loin d'être négligeables, et curieusement les transports aériens dont bénéficient plutôt les classes aisées, ce qui est bien pratique.

Texte officiel :

Afin de respecter la loi qui prévoit la présentation des « crédits attribués » sans prévoir d'exception, les cas de suppression concernent les secrets protégés par la loi.

Si vous souhaitez qu'une ligne10 n'apparaisse pas au jaune, indiquez dans la colonne « liaison » à la suite de ce qui y est déjà : « #S » suivi d'une explication.

file:///C:/Users/Alain/Downloads/1BLF-19-3360_annexe8_jaune_associations.pdf

5 La loi prévoit de lister les « crédits attribués » sans prévoir d'exception. Il s'agit des versements effectués quel qu'en soit le bénéficiaire effectif (qui n'est pas forcément l'association elle-même).

6 Le 2° de l'article L. 311-5 du CRPA énumère les secrets protégés par la loi. En pratique, il faut exclure des associations qui participent aux salons de ventes d'armes (secret commercial pour l'Etat).

7 Les programmes 612, 613 et 614 ne sont pas présents dans ces tableaux car ils ne sont pas gérés dans CHORUS.

(Ces programmes concernent les transports aériens)

En cherchant parmi les 89 programmes budgétaires de l'Etat non mentionnés dans les fichiers des subventions fournis, on trouve donc bien sûr ceux concernant le transport aérien, ceux de l'armée, mais aussi ceux sur la gendarmerie, de l'énergie, de la SNCF, des medias, et des thèmes financiers.

Cette absence d'information laisse supposer des mouvements de fonds redoutables et discrets. Un manque contraire aux affirmations prônant la volonté de transparence émises par nos dirigeants.

En fin de liste on trouve des montants très faibles :

Pourquoi 45 associations sont-elles mentionnées avec une subvention inférieure à 10 euros, ce qui ne paie même pas l'écriture comptable nécessaire pour l'enregistrer. Il existe même deux lignes de subventions avec un montant égal à zéro ? Etrange....

Répartition par programmes

La comptabilité de l'Etat se répartit en plusieurs programmes, cette information est toujours présente, voilà la répartition triée par montant.

ENSEIGNEMENT

Voir l'enseignement privé (souvent confessionnel) toucher 771 millions en cinquième position avec 5 537 subventions pour 6,57% de toutes les subventions, dans un pays laïque est un peu choquant, soit 22 fois plus que le soutient à l'éducation nationale et à l'enseignement public qui ne rassemblent en trois programmes que 34,8 millions en 3 881 subventions.

RECHERCHE

Deux postes soutenant la *recherche en énergie, développement et mobilité durables* ou *recherche en enseignement supérieur en matière économique et industrielle* touchent 460 236,82 € et sont reléguées en fin de tableau et se limitent à 4 cent-millième des montants accordés ! Même pas une aumône !

PENITENTIAIRE

L'administration pénitentiaire avec 3548 subventions, est bien aidée avec plus de 96,8 millions, cette république soigne mieux ceux qui gardent les repris de justice, que ceux qui enseignent, à croire qu'ils n'ont jamais lu la phrase ***Ouvrir une école, c'est fermer une prison*** attribuée à Victor Hugo.

Suite du tableau page suivante

Programme	Total	Nbr
177 Hébergement, parcours vers le logement	2 441 953 633,61	3 118
303 Immigration et asile	934 048 299,38	805
304 Inclusion sociale et protection des person	896 849 943,83	3 552
198 Régimes sociaux et de retraite des transp	874 941 790,00	1
139 Enseignement privé du premier et du sec	771 243 022,70	5 537
101 Accès au droit et à la justice	704 657 052,33	815
102 Accès et retour à l'emploi	679 329 207,67	1 302
143 Enseignement technique agricole	418 030 474,87	1 318
103 Accompagnement des mutations économi	368 440 009,57	1 223
131 Création (culture)	330 903 356,75	3 672
147 Politique de la ville	209 107 697,22	12 393
218 Conduite et pilotage des politiques écon	193 623 367,53	844
150 Formations supérieures et recherche univ	187 788 108,87	134
182 Protection judiciaire de la jeunesse	185 040 905,86	2 626
203 Infrastructures et services de transports	170 935 956,42	389
172 Recherches scientifiques et technologiqu	165 439 781,37	261
361 Culture	162 314 343,89	6 960
209 Solidarité à l'égard des pays en développ	158 571 524,67	319
166 Justice judiciaire	122 348 997,10	1 997
163 Jeunesse et vie associative	114 386 112,19	25 136
107 Administration pénitentiaire	96 840 699,23	3 548
216 Conduite et pilotage des politiques de l'in	91 715 020,78	3 067
137 Egalité entre les femmes et les hommes	91 238 855,37	1 717
232 Vie politique, culturelle et associative	87 680 990,30	98
104 Intégration et accès à la nationalité frança	82 949 155,16	1 371
113 Paysages, eau et biodiversité	74 204 901,63	1 193
230 Vie de l'élève	61 864 578,21	1 119
350 Jeux olympiques et paralympiques 2024	59 951 000,00	2
176 Police nationale	57 363 281,38	1 063
112 Impulsion et coordination de la politique	52 056 297,52	1 116
175 Patrimoines	50 380 090,51	1 406
129 Coordination du travail gouvernemental	48 514 149,53	1 904
111 Amélioration de la qualité de l'emploi et	45 704 472,75	168
776 Recherche appliquée et innovation en ag	42 292 011,28	24
180 Presse et médias	40 909 616,80	833
219 Sport	38 420 490,03	2 147
206 Sécurité et qualité sanitaires de l'aliment	34 054 832,71	595
142 Enseignement supérieur et recherche agr	30 607 204,26	18
135 Urbanisme, territoires et amélioration de	26 024 237,85	642
156 Gestion fiscale et financière de l'Etat et d	25 488 298,24	983
174 Energie, climat et après-mines	25 064 965,09	155
310 Conduite et pilotage de la politique de la	24 084 361,69	597
154 Économie et développement durable de l	23 728 537,65	668
214 Soutien de la politique de l'éducation nat	22 645 249,66	1 489
123 Conditions de vie outre-mer	22 404 645,04	753
178 Préparation et emploi des forces	22 157 119,27	1 320
105 Action de la France en Europe et dans le n	20 548 770,94	210
362 Plan de relance Écologie	19 981 727,14	339
305 Stratégie économique et fiscale	19 701 802,03	164
134 Développement des entreprises et régula	19 697 460,93	188
212 Soutien de la politique de la défense	19 011 864,54	686
231 Vie étudiante	18 235 600,23	135
181 Prévention des risques	16 010 040,44	389

Il faut découvrir la liste des programmes en fin de tableau car ils touchent très peu et montre que ces choix ne sont pas actuels.

Que la protection des droits et liberté soit si peu aider montre un signe des temps plutôt inquiétant

Le Remboursement et dégrèvement d'impôt aide 85 associations de toute natures.

Les « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale » ne vont pas aller loin avec ces 100 euros !

ARMEE

Il reste que contrairement au secret imposé à certains programmes budgétaires (voir plus haut) dont l'armée, les 686 subventions pour plus de 19 millions du programme 212 *Soutien de la politique de la défense* vont à toutes sortes d'associations dont la plus importante va à **CARPA** pour 2 356 631,55 €.

Ajoutez aussi les 139 subventions du programme 146 *équipement des forces* pour plus de 2.1 millions € sont encore mentionnées. Il s'agit surtout de *prestations de services* à des associations de nature extrêmement variées dont la plus importante est de 1 599 658,84 € à l'Association **PEGASE** qui « *favorise la création de valeur et développe l'emploi sur son territoire* »

Ajoutez encore le poste 144 *Environnement et prospective de la politique de défense* avec plus de 11 millions en 154 subventions dont la plus grosse 1 311 223,50 € va à la **FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATEGIQUE** qui n'est même pas une association.

181 Prévention des risques	16 010 040,44	389
217 Conduite et pilotage des politiques de l'é	15 929 929,77	879
148 Fonction publique	14 574 177,22	431
215 Conduite et pilotage des politiques de l'a	11 999 560,36	405
204 Prévention, sécurité sanitaire et offre de	11 588 540,17	130
334 Livre et industries culturelles	11 437 034,45	269
144 Environnement et prospective de la polit	11 055 282,13	154
364 Plan de relance Cohésion	9 822 711,70	97
224 Transmission des savoirs et démocratisat	9 785 816,86	590
109 Aide à l'accès au logement	9 211 733,00	93
354 Administration territoriale de l'Etat	9 127 032,81	2030
775 Développement et transfert en agricultur	9 012 252,68	20
302 Facilitation et sécurisation des échanges	8 910 822,02	290
149 Compétitivité et durabilité de l'agricultur	7 031 240,96	125
141 Enseignement scolaire public du second c	6 542 599,66	1005
205 Affaires maritimes	6 475 223,27	208
155 Conception, gestion et évaluation des po	6 122 669,64	395
207 Sécurité et éducation routières	6 046 027,36	1189
140 Enseignement scolaire public du premier	5 643 754,83	1337
138 Emploi outre-mer	5 575 574,55	88
185 Diplomatie culturelle et d'influence	4 912 384,01	300
159 Expertise, économie sociale et solidaire,	4 899 157,89	447
162 Interventions territoriales de l'Etat	4 179 310,65	96
169 Reconnaissance et réparation en faveur d	3 932 532,33	338
157 Handicap et dépendance	3 892 373,78	86
161 Sécurité civile	3 819 346,15	131
380 Fonds d'accélération de la transition écol	3 772 615,68	63
165 Conseil d'Etat et autres juridictions admin	3 623 526,73	111
363 Plan de relance Compétitivité	3 250 132,21	20
124 Conduite et soutien des politiques sanita	2 247 746,85	107
146 Equipement des forces	2 112 601,04	139
902 Nomenclatures locales lointaines ?	1 559 261,32	82
624 Pilotage et ressources humaines	1 513 366,37	27
119 Concours financiers aux collectivités terri	1 326 616,74	22
220 Statistiques et études économiques	1 107 329,37	105
110 Aide économique et financière au dévelo	1 015 000,00	5
349 Fonds pour la transformation de l'action p	974 353,84	134
200 Remboursements et dégrèvements d'imp	789 129,47	85
164 Cour des comptes et autres juridictions fi	572 904,79	70
190 Recherche dans les domaines de l'énergie	538 677,12	7
623 Edition et diffusion	516 114,37	11
424 Financement des investissements stratég	479 899,76	5
348 Rénovation des cités administratives et a	441 046,90	12
901 Tableau des emplois ?	405 753,56	19
352 Fonds pour l'accélération du financement	312 165,96	8
751 Structures et dispositifs de sécurité routi	228 690,57	6
192 Recherche et enseignement supérieur er	213 513,93	1
151 Français à l'étranger et affaires consulaire	196 746,01	16
308 Protection des droits et libertés	155 107,57	35
907 Pas de libellé connu	149 564,28	20
723 Opérations immobilières et entretien de	142 816,54	20
912 Pas de libellé connu	57 924,89	4
335 Conseil supérieur de la magistrature	1 230,00	1
158 Indemnisation des victimes des persécut	100,00	1

JUSTICE

La justice est particulièrement aidée par 4 postes qui cumulent 1 036 131 316,98 € en 6 035 subventions et pour l'année passée 1 196 684 006,41€ en 5 955 subventions.

Conclusion

Au vue de toutes ces données, j'ai le sentiment que l'octroi de subventions pourrait permettre à des élus de compléter des budgets jugés insuffisants décidés par l'Assemblée Nationale. Cela leur permet aussi de faire passer leurs convictions (exemple les écoles privées) sans trop se heurter aux lois égalitaires.

Associations fermées mais subventionnées !

Les données officielles mentionnent 15 528 627,60 € en 402 subventions à 238 associations notées avec la mention « fermée en 2025 » dont 9 dès le premier janvier. Exemple Il est ainsi mentionné 8 211 532,64 € de subvention à la Société BASILIADE dite « Fermé 2025-05-07 » (*Accueil, aide et assistance sous toutes ses formes des personnes en précarité*). Pourtant sur le registre des sociétés elle est déclarée en activité. C'est le cas aussi pour d'autres structures.

Mais on trouve 4 401 002,00 € pour l'établissement I.S.S.U.E déclaré « fermé et radié le 18 janvier 2024 » ! (*Prospecter Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social dans l'Hérault*).

)

Source <https://www.societe.com/societe/i-s-s-u-e-393345251.html>

Je ne peux pas toutes les chercher, mais en cherchant au voici une autre **COLLEGI CALANDRETA DEL PAIS TOLZAN** fermée définitivement et radiée le 01 septembre 2013 qui touche je ne sais pourquoi 71 831,13 en subventions de fonctionnement !

<https://www.societe.com/societe/collegi-calandreta-del-pais-tolzan-820415719.html>

Et encore une autre **VENDEE LES SABLES SURF ORGANISATION** fermée et radié depuis le 25 novembre 2024 qui reçoit 90 000,00 € pour « *grands événements internationaux* »

<https://www.societe.com/societe/vendee-les-sables-surf-organisation-923815542.html>

Voir aussi **ASSOCIATION JETS D'ENCRE** qui se permet de palper 78 350,00 € en 5 versements alors qu'elle est fermée définitivement le 9 avril 2025 et en liquidation judiciaire.

<https://www.societe.com/societe/association-jets-d-encre-479605941.html>

Il ya même eu 8 subventions successives pour un total de 731 281 € à THEATRE CINEMA (siren 380544932) Association « fermée et radié depuis le 2 juillet 2024 »

<https://www.societe.com/societe/theatre-cinema-380544932.html>

Autre mentions trouvée **Etablissement cessé**

Pire encore : il est mentionné 181 004 057,75 € en 3089 subventions à 1505 associations déclarées « *Etablissement cessé* ». Pourquoi donc accorderait-on des fonds à des structures qui ne sont plus actives ? Les dates de cessation remontent même souvent de plusieurs années ? Exemple depuis le 01/01/2008 !

Vérifications faites certains sont en réalité encore actifs d'après le registre des entreprises.

Mais je trouve aussi **PROMOTION SOCIALE TRAVAIL ET INSERTION** qui reçoit 3 794 779,29 en 5 subventions alors que l'établissement est déclaré « fermé définitivement » et radié depuis le 6 septembre 2024.

<https://www.societe.com/societe/promotion-sociale-travail-et-insertion-785788274.html>

Autre exemple le **FOYER OBERHOLZ EDUCATIF SURVEILLEE** encaisse 2 468 882,11 € en 2 subventions alors qu'il est déclaré « cessé le 30/06/2019 » et fermé et « radié sur le registre des sociétés » depuis le 30 juin 2019 ! Il y a plus de 6 ans !

Par curiosité je suis allé chercher l'année précédente et découvre qu'il avait déjà touché 2 437 295,30 € l'année passée et aussi 2 760 373,34 en 2023 ! Qui peut expliquer cela ? Sur quel compte vont ces fonds ?

Dernier exemple : voici 2 subventions pour un total de 504 882,45 versé à **OGEC ORGAN GESTION ENS CATHO SAINT ADJUTOR** déclaré « Fermé 2022-08-29 », déclarée 'Inactive depuis le 29/08/2022' dans le répertoire des sociétés. Je l'avais déjà signalée l'année dernière pour 512 482,92 € en 2 subventions.

Je suis convaincu que cette pêche à la ligne pourrait ferrer encore de nombreux gros poissons. Et cela se reproduit chaque année comme mes précédentes recherches l'avaient observé !

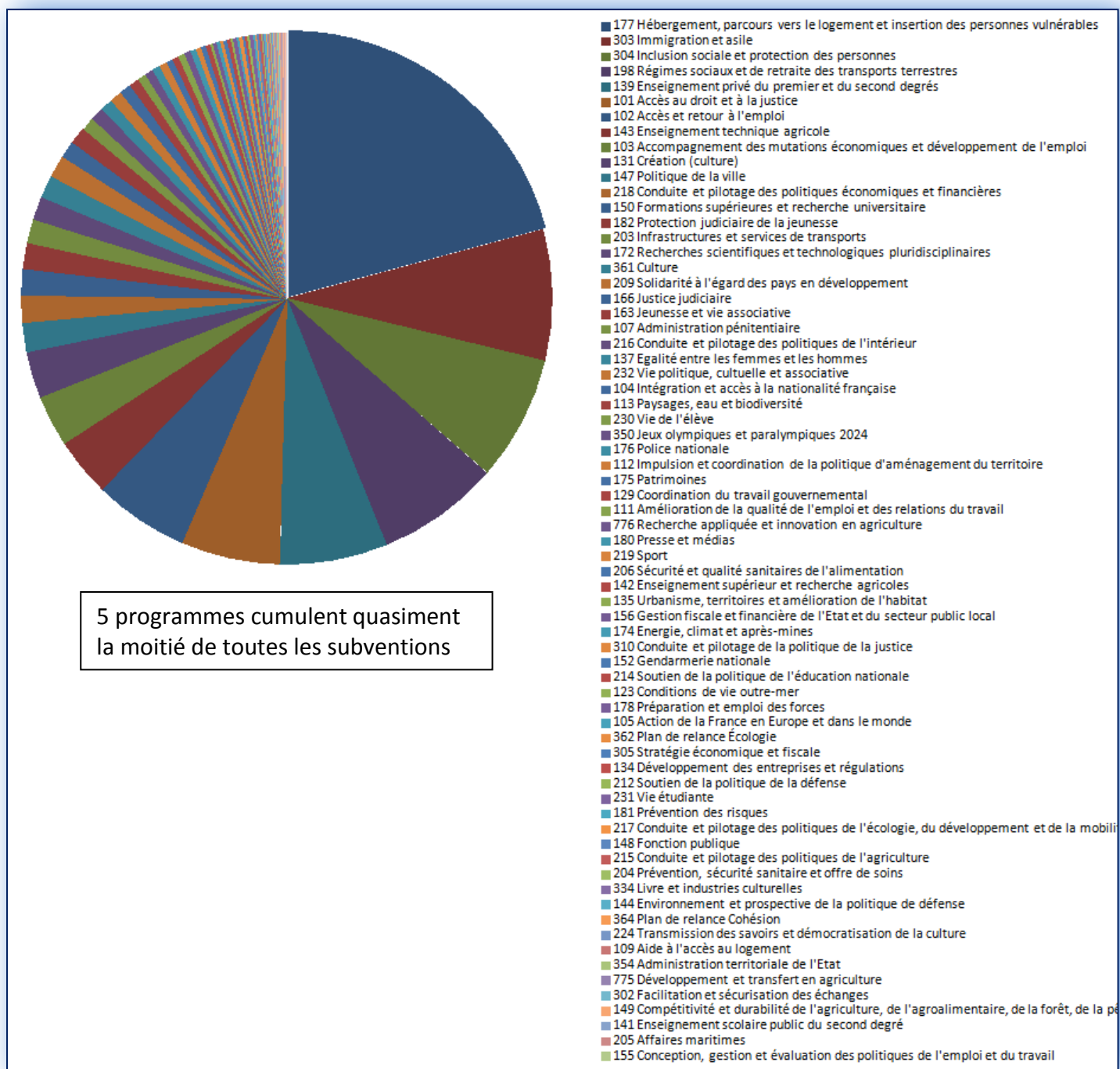
CONCLUSIONS

En comptabilité si cet argent arrive dans une structure dont les comptes sont clos où vont ces fonds alors ? Les subventions pour Association déclarées « fermée » ou « Etablissement cessé » dans le fichier mis en ligne par le Sénat représentent un total de 240 344 178,08 € millions cela mériterait un réel contrôle n'est ce pas ?

Début de la liste trouvée, triée par montant :

SIREN	Nom de l'association	Subventions	Etat administratif	Nbr
334669025	EMPREINTES	23 587 894,36	Etablissement cessé 20/11/2023	8
851296632	ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES	15 710 557,45	Etablissement cessé 02/06/2023	24
775624240	INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE	9 044 086,46	Etablissement cessé 29/11/2022	21
778954818	ASSOCIATION D'APPUI A LA SOLIDARITE	8 640 122,26	Etablissement cessé 11/03/2019	11
400840476	BASILIADE	8 211 532,64	Fermé 2025-05-07	3
828130799	LA FRANCE INSOUmise	7 944 925,91	Etablissement cessé 07/10/2022	1
377851142	ASSOCIATION ARIANE	6 641 634,28	Fermé 2024-12-31	1
335336392	ASSOCIATION ACTION SOC MINISTERE	4 543 995,16	Etablissement cessé 20/09/2023	3
334626728	HABITAT ALTERNATIF SOCIAL	4 531 798,43	Etablissement cessé 12/03/2025	5
831620398	THE ALLIANCE FOR INTERNATIONAL	4 430 000,00	Etablissement cessé 26/06/2024	2
393345251	I.S.S.U.E	4 401 002,00	Fermé 2024-01-18	3
785788274	PROMOTION SOCIALE TRAVAIL ET	3 794 779,29	Etablissement cessé 02/09/2024	5
304927890	ASSOCIATION REGIONALE PREVENTION AL	3 739 983,06	Etablissement cessé 31/01/2025	9
775685621	UNION FRANCAISE CENTRE VACANCES LOI	3 540 829,05	Etablissement cessé 22/11/2024	66
924401318	ASSOCIATION DE FINANCEMENT ELECTORAL	3 470 855,88	Fermé 2025-03-31	5
439624602	MISSION LOCALE DE L ARTOIS	3 336 165,97	Etablissement cessé 01/10/2024	5
408784106	URGENCE JEUNES	3 114 206,00	Etablissement cessé 20/05/2019	2
399633163	MISSION LOCALE LA VALLEE DE	2 913 362,00	Etablissement cessé 29/02/2024	6
408425999	COORDINATION MOBILE ACCUEIL	2 898 206,00	Fermé 2023-10-10	5
775678691	ESPOIR CENTRES FAMILIAUX JEUNE	2 599 525,00	Etablissement cessé 01/01/2024	14
410051197	TRAME	2 523 216,51	Etablissement cessé 19/09/2024	2
778737296	FOYER OBERHOLZ EDUCATIF SURVEILLEE	2 468 882,11	Etablissement cessé 30/06/2019	2
306330564	INSTITUT POUR LES SAVOIR-FAIRE FRAN	2 168 676,00	Etablissement cessé 16/10/2024	3
782911994	PROVENCE FORMATION	2 153 462,36	Etablissement cessé 01/09/2024	20
428664155	LA HALTE PERE ETIENNE GRIENENBERGER	2 090 831,00	Etablissement cessé 03/04/2018	2
328298369	AIDE AUX VICTIMES - INTERVENTION	2 073 191,81	Etablissement cessé 01/05/2021	28
905327607	ASSOCIATION AMALIA	2 013 609,00	Etablissement cessé 30/06/2023	2
130000557	ITINERAIRE EMPLOI	1 969 989,47	Etablissement cessé 13/02/2023	3
333674836	APRSP ALTAIR	1 801 208,00	Etablissement cessé 15/05/2025	3
894165976	INVENTONS NOS VIES BAS CARBONE	1 794 338,78	Etablissement cessé 15/01/2024	126
784394561	FONDS GARANTIE ASSUR OBL DE	1 716 080,61	Etablissement cessé 24/02/2020	1
775717309	ASSOCIATION VOSGIEN SAUVEGARDE ENF	1 687 486,40	Etablissement cessé 31/12/2011	12
825238629	GROUPEMENT SIAO 06	1 577 337,00	Etablissement cessé 30/01/2025	1
347798894	CHRS BON PASTEUR 49	1 541 669,23	Fermé 2024-12-31	1
801831868	3977 CONTRE LA MALTRAITANCE	1 390 123,60	Etablissement cessé 01/09/2023	2
391083714	MISSION LOCALE VERNON SEINE VEXIN	1 386 808,67	Etablissement cessé 25/06/2024	6
398058354	MVT ASS EVEN VALOIS ADULTES SOLIS	1 353 078,67	Etablissement cessé 01/02/2025	1

Répartition visuelle des différents programmes triés par montants.



Les objets mentionnés

En regardant parmi les objets mentionnés on trouve quand même 38 099 subventions versées qui n'en indique aucun, notamment la caisse de la RATP ne justifie pas sa subvention de 874 941 790,00 € qui n'est pas une association. Mais parmi les subventions supérieures à 1 000 000 € n'indiquant aucun objet : on trouve

GROUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE 21 099 678,95 €

Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social, ce n'est pas une association mais a le statut « Autre personne morale de droit privé »

HABITAT ET HUMANISME URGENCE 13 688 113,19 €

Hébergement social pour adultes et familles en difficultés

LE FONDS INTERNATIONAL POUR LES 5 000 000,00 €

Permettre l'existence d'écosystèmes d'information sains, résilients et inclusifs dans les pays à revenu faible et intermédiaire et de soutenir l'émergence d'un nouveau paradigme de financement des médias d'intérêt général

ACTING FOR LIFE 5 000 000,00 €

ONG de solidarité internationale engagée depuis 50 ans pour le développement économique et social territorial

SERVICE INTEGRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION 49 4 425 233,58 €

Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement des personnes sans domicile fixe

ASSOCIATION DE FINANCEMENT ELECTORALE EUROPEENNES

- *Parti de Macron Ensemble* 3 499 444,09 €
- *Rassemblement national JORDAN BARDELLA* - 3 498 818,59 €
- *Place publique -RAPHAEL GLUCKSMANN* 3 496 573,03 €
- *La France insoumise* 3 490 033,51 €
- *Agir en France -FRANCOIS-XAVIER BELLAMY* 3 481 226,36 €
- *Rassemblement national - MARION MARECHAL* 3 472 684,80 €
- *MARIE TOUSSAINT* 3 470 855,88 € *Activité déclarée Fermé le 2025-03-31*

GRANDISSONS ENSEMBLE 3 240 480,26 €

Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social

LA CANOPEE GCSMS 3 219 766,50 €

Hébergement social pour adultes et familles en difficultés

ASSOCIATION ATOLL 75 1 735 403,00 €

Hébergement social pour adultes et familles en difficultés

FONDS GARANTIE ASSUR OBL DE 1 716 080,61 €

*Assurances mais ce n'est pas une association mais de statut « Autre personne morale de droit privé »
Cette activité est même déclarée « Etablissement cessé 24/02/2020 »*

INSTITUT ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE 1 710 573,67 €

Assurer une formation générale, technologique et professionnelle métiers de l'agriculture etc.

ASSOCIATION LA CADORRE 1 567 970,13 €

Hébergement, du logement d'insertion, de l'accès au logement des personnes

TAPAJ FRANCE 1 465 391,00 €

(Travail Alternatif Payé à la Journée) est un programme de revalorisation sociale et de réduction des risques en addictologie par l'insertion

VISION DU MONDE WORLD VISION 1 450 000,00 €

Organisation chrétienne, de procurer protection et aide humanitaire

FONDATION MAISON DE LA GENDARMERIE 1 411 445,00 €

Organismes de tourisme social et familial. Ce n'est pas une association mais une fondation.

ASSOCIATION SAINT-JOSEPH - AFOR 1 284 114,68 €

Hébergement médico-social et social

UNION NAT INTERF LEGUM CONSERV 1 224 604,00 €

Développement économique de production et de transformation des légumes

ASSOCIATION 1901 ECOLES DU MONDE 1 209 780,00 €

Développement de l'éducation dans les pays en voie de développement

GROUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE GALILE 1 083 970,68 €

Etablissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif

Ce n'est pas une association mais une Autre personne morale de droit privé

Bilan de cette recherche parmi les subventions sans objet déclaré :

Un total de 1 649 430 448,95 € est versé sans objet déclaré. Parmi les 26 structures touchant plus d'un million, deux associations sont dites fermées, quatre qui ne sont pas des associations, sept sont des financements de partis politiques (au fait pourquoi que ceux là ?) trois travaillent à l'international. Les assureurs touchent 1,7 millions alors que leur structure est fermée depuis 5 années et les gendarmes sont ravis d'être aidés de plus de 1,4 millions pour leurs loisirs.

Mais plus loin je trouve même une association officiellement inactive depuis le 09/07/2018 '**LE CERCLE MESSE LE CERCLE MIXTE DU 4E REGIMENT DU SERVICE MILITAIRE**' dont l'activité serait la restauration, que des subventions ont gratifié de 268 244,05 €, mais alors qui encaisse ?

Répartition par objets déclarés

Certains objets conduisent à de très nombreuses demandes, notamment dans le domaine culturel.

Objets	Nbr Subv
	38099
prestation de service	16726
fonct et innov fdva /	7571
dispositif d'insertion social par le sport, la culture ou l'édu	6263
bourses scolaires	3140
action sociale sans hébergement	3127
animation sociale des quartiers	1910
développement du spectacle vivant	1838
soutien d'un projet culturel	1336
subvention de fonctionnement (application de l'article l.	1218
soutien à une action en faveur des droits des femmes et	1139
subvention de fonctionnement de l'enseignement privé	1058

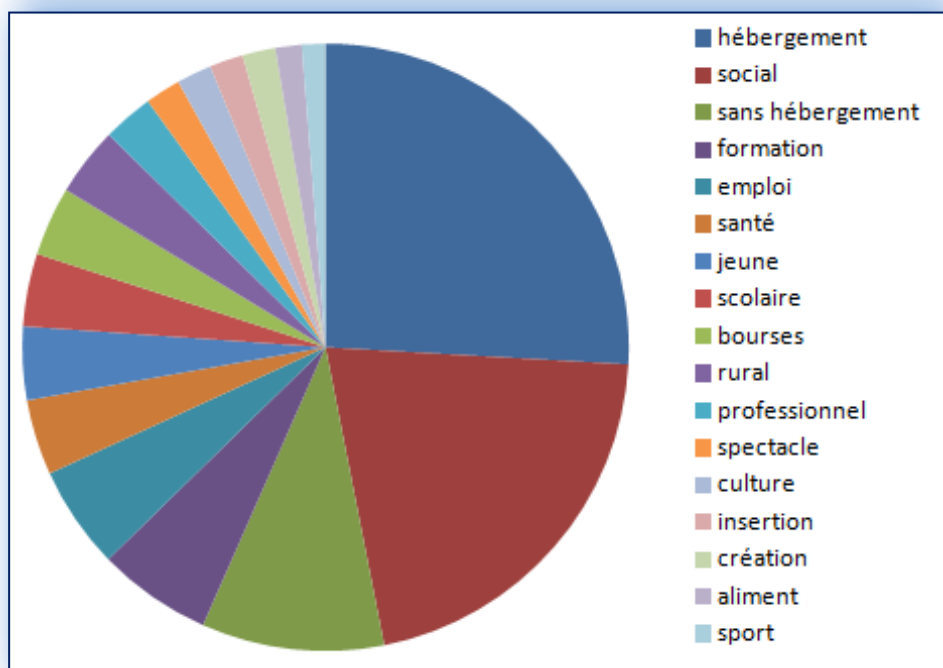
Répartition par objets déclarés montants

Voici les cumuls les plus importants dépassant les 50 millions parmi les 1200 objets déclarés.

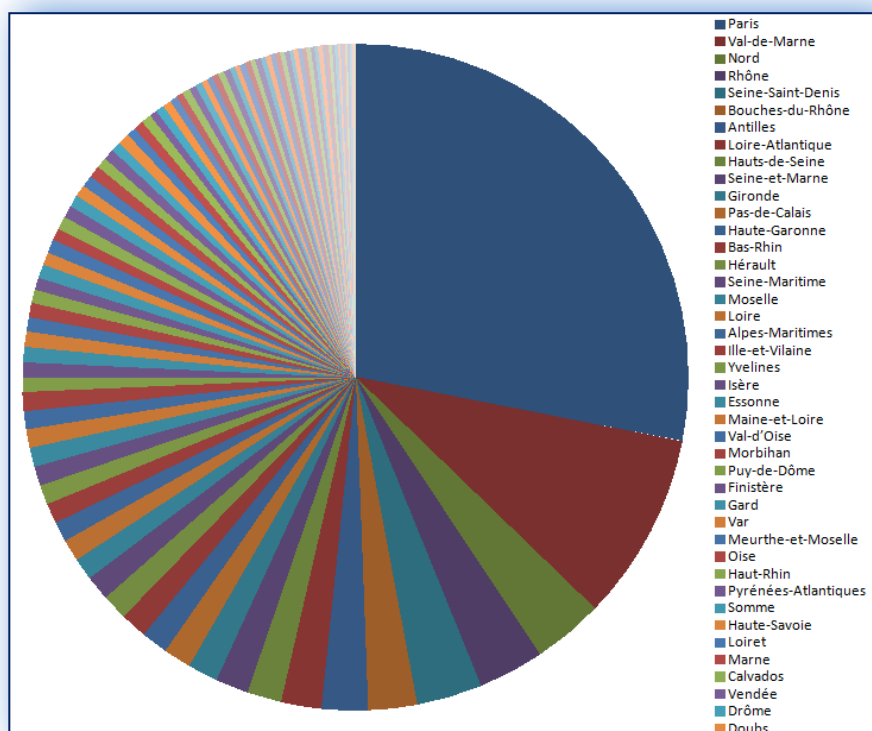
Le social, l'éducation, la culture, l'emploi, la recherche sont les principaux arguments des demandes de subventions.

Montants	Objets	Nbr Subv
1 649 430 448,95 €		38099
1 290 189 421,99 €	hébergement d'urgence	917
1 079 866 708,41 €	action sociale sans hébergement	3127
925 835 066,26 €	prestation de service	16726
615 013 900,00 €	evolution du système de gestion de l'aide juridictionnelle	2
563 495 785,45 €	hébergement des demandeurs d'asile	325
479 530 361,33 €	accueil des jeunes 16-25 ans : emploi, santé, formation, a	654
459 526 169,30 €	bourses scolaires	3140
405 683 666,71 €	subvention de fonctionnement (application de l'article I.	1218
248 235 557,58 €	action sociale pour les demandeurs d'asile	186
240 452 352,55 €	action sociale	583
215 476 188,78 €	soutien à la formation professionnelle ou continue	373
185 397 629,10 €	fonctionnement des tutelle	112
161 696 035,00 €	action en faveur de la mobilité	27
154 192 123,15 €	protection de l'enfance	687
148 058 558,30 €	hébergement social	480
147 956 764,20 €	soutien aux institutions et lieux de création et de diffusio	967
133 963 886,67 €	action sociale sans hébergement : aide alimentaire	269
119 007 219,82 €	subvention de fonctionnement de l'enseignement privé	1058
108 917 263,87 €	dispositif d'insertion social par le sport, la culture ou l'édu	6263
100 627 139,00 €	soutien à la recherche universitaire	98
98 556 608,39 €	initiative en faveur de l'emploi et des entreprises	162
93 398 795,58 €	subventions pour charges de service public	57
79 697 513,79 €	soutien à une action en faveur des droits des femmes et d	1139
72 625 286,00 €	projet de recherche médicale	6
69 562 323,69 €	projet d'application d'un procédé scientifique	40
68 862 701,42 €	initiative pour l'insertion professionnelle et l'accès à l'em	451
60 966 748,44 €	financement public de la vie politique	26
60 096 590,96 €	soutien aux artistes et équipes artistiques	928
59 900 000,00 €	fonctionnement du comité d'organisation des jeux olymp	1
57 346 873,54 €	lutte contre le chômage et aide aux chomeurs	7
50 475 002,35 €	programme de développement agricole et rural	33

En faisant une recherche parmi les mots clés les plus utilisés on a une image relative des thèmes les plus mentionnés dans ces objets :

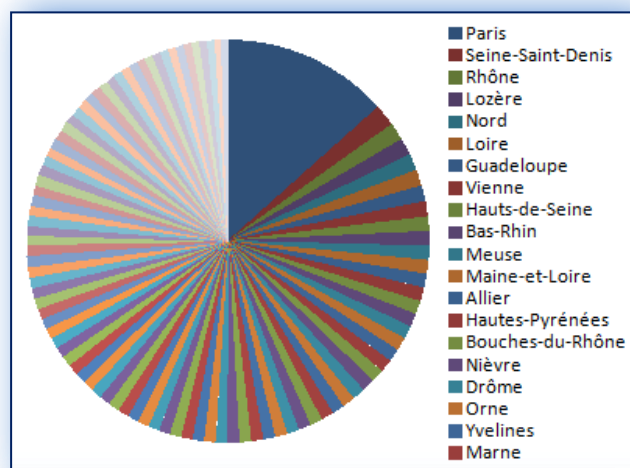


Subventions par départements



Il est évident que la région parisienne se taille la plus grande part, mais les sièges parisiens des grandes associations sont peut-être la cause de cette disproportion.

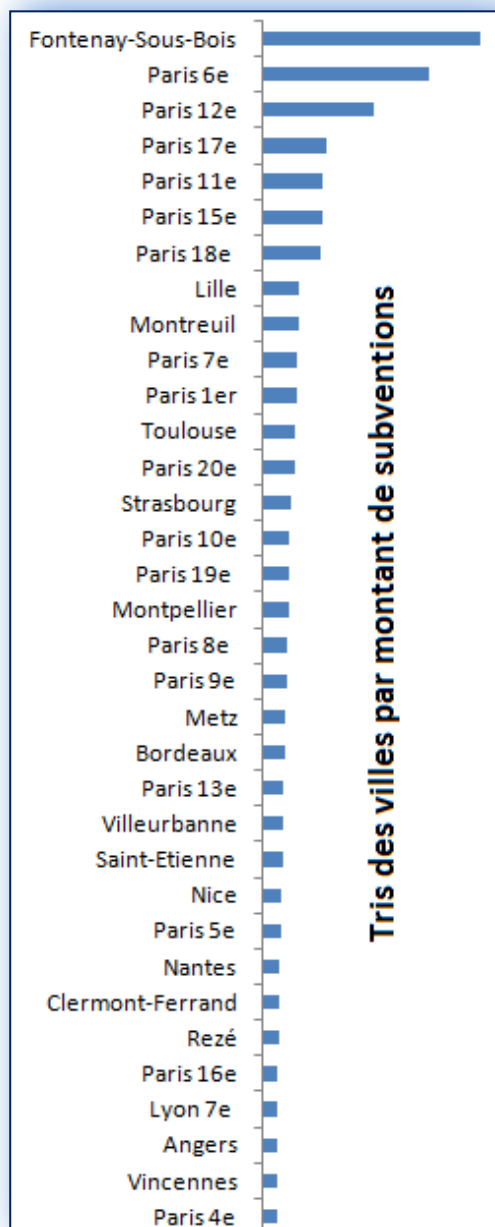
Mais si on regarde ce qui est versé par nombre d'habitants, à part l'exception, parisienne due à la présence des sièges sociaux des grosses associations, la répartition reste très homogène.



Département	€ par habitant	Département	€ par habitant	Département	€ par habitant	Département	€ par habitant
Paris	1525,18	Seine-Maritime	114,29	Gironde	98,17	Finistère	86,58
Seine-Saint-Denis	199,01	Seine-et-Marne	113,67	Gers	98,01	Loir-et-Cher	86,10
Rhône	161,83	Meurthe-et-Moselle	112,24	Pyrénées-Orientales	97,39	Indre	86,03
Lozère	157,10	Hérault	111,82	Alpes-Maritimes	97,20	Ardèche	85,73
Nord	150,79	Morbihan	110,67	Oise	97,04	Essonne	85,01
Loire	148,82	Alpes-de-Haute-Provence	109,84	Haute-Loire	96,82	Ain	80,94
Guadeloupe	143,63	Calvados	109,27	Tarn-et-Garonne	96,73	Haute-Savoie	80,13
Vienne	139,68	Somme	108,27	Vosges	96,50	Saône-et-Loire	79,85
Hauts-de-Seine	132,68	Ardennes	108,23	Loiret	96,44	Tarn	79,14
Bas-Rhin	132,25	Doubs	106,86	Aveyron	96,38	Corrèze	78,55
Meuse	129,96	Gard	104,56	Haut-Rhin	94,90	Isère	78,21
Maine-et-Loire	127,06	Pyrénées-Atlantiques	104,53	Indre-et-Loire	93,60	Deux-Sèvres	78,19
Allier	125,57	Haute-Vienne	104,43	Dordogne	93,59	Val-d'Oise	78,04
Hautes-Pyrénées	124,88	Lot-et-Garonne	104,38	Aisne	93,53	Eure	76,96
Bouches-du-Rhône	121,55	Loire-Atlantique	102,37	Cher	93,26	Hautes-Alpes	75,22
Nièvre	120,62	Ile-et-Vilaine	102,35	Haute-Saône	92,92	Manche	73,56
Drôme	120,37	Ariège	102,00	Creuse	92,81	Haute-Corse	71,25
Orne	119,91	Lot	101,81	Territoire de Belfort	92,48	Corse-du-Sud	68,28
Yvelines	119,28	Aube	101,31	Vaucluse	92,44	Var	67,91
Marne	118,20	Sarthe	101,17	Savoie	91,88	Eure-et-Loir	67,26
Puy-de-Dôme	117,98	Cantal	100,51	Vendée	91,81	Landes	66,12
Moselle	117,78	Charente-Maritime	99,46	Jura	90,37	Yonne	65,77
Val-de-Marne	117,53	Haute-Marne	99,11	Aude	89,62		
Côte-d'Or	114,72	Mayenne	98,83	Charente	89,38		
Haute-Garonne	114,67	Pas-de-Calais	98,40	Côtes-d'Armor	88,30		

Paris	3 297 066 391,39 €
Val-de-Marne	1 069 127 869,82 €
Nord	403 346 097,99 €
Rhône	374 893 740,41 €
Seine-Saint-Denis	373 673 614,89 €
Bouches-du-Rhône	277 586 224,91 €
Antilles	263 810 264,27 €
Loire-Atlantique	228 658 207,10 €
Hauts-de-Seine	195 944 481,57 €
Seine-et-Marne	186 529 099,48 €
Gironde	171 945 698,63 €
Pas-de-Calais	158 754 947,54 €
Haute-Garonne	151 687 253,51 €
Bas-Rhin	150 540 303,94 €
Hérault	147 004 086,62 €
Seine-Maritime	141 251 473,14 €
Moselle	125 769 040,56 €
Loire	124 871 931,34 €
Alpes-Maritimes	114 494 189,91 €
Ile-et-Vilaine	114 375 632,05 €
Yvelines	111 291 191,89 €
Isère	109 522 769,93 €
Essonne	109 240 949,11 €
Maine-et-Loire	105 994 035,93 €
Val-d'Oise	102 359 714,80 €
Morbihan	100 107 200,49 €
Puy-de-Dôme	87 701 162,73 €
Finistère	86 523 407,00 €
Gard	86 458 060,55 €
Var	85 348 448,56 €
Meurthe-et-Moselle	83 418 495,37 €
Oise	80 919 817,32 €
Haut-Rhin	75 171 231,84 €
Pyrénées-Atlantiques	74 627 238,31 €
Somme	74 623 304,93 €
Haute-Savoie	74 104 667,24 €
Loiret	73 375 701,80 €
Marne	72 181 725,34 €
Calvados	71 748 269,96 €
Vendée	69 751 025,51 €
Drôme	69 018 898,47 €
Doubs	68 067 050,33 €
Charente-Maritime	67 535 267,99 €
Côte-d'Or	66 015 207,21 €
Sarthe	62 687 943,23 €
Vienne	60 281 433,21 €
Indre-et-Loire	59 117 277,43 €
Ain	58 884 944,86 €
Vaucluse	57 175 845,54 €
Aisne	54 694 114,92 €
Côtes-d'Armor	53 947 173,13 €
Saône-et-Loire	49 713 325,90 €
Eure	46 691 778,51 €
Pyrénées-Orientales	46 598 289,62 €
Savoie	41 964 147,50 €
Manche	41 919 268,60 €
Lot-et-Garonne	39 655 341,95 €
Allier	38 591 507,35 €
Dordogne	38 145 523,47 €
Haute-Vienne	36 860 737,16 €
Vosges	36 177 392,85 €
Aude	35 848 604,87 €
Aube	33 600 482,70 €
Tarn	33 390 912,65 €
Charente	32 048 266,66 €
Orne	31 532 277,29 €
Loir-et-Cher	30 958 550,96 €
Mayenne	30 750 022,80 €
Cher	29 910 395,84 €
Hautes-Pyrénées	29 250 895,07 €
Ardennes	28 502 767,89 €
Landes	28 031 612,55 €
Deux-Sèvres	27 915 079,66 €
Ardèche	27 289 136,80 €
Eure-et-Loir	27 268 294,32 €
Tarn-et-Garonne	26 710 126,31 €
Nièvre	24 947 095,00 €
Aveyron	24 789 357,46 €
Haute-Loire	24 720 478,63 €
Meuse	23 952 250,19 €
Jura	23 406 735,64 €
Indre	22 777 729,17 €
Haute-Saône	22 488 924,59 €
Yonne	21 901 496,49 €
Haute-Marne	18 828 356,08 €
Gers	18 162 102,21 €
Corrèze	17 601 440,08 €
Ariège	16 553 400,40 €
Lot	15 625 576,52 €
Haute-Corse	14 512 579,92 €
Cantal	14 010 737,25 €
Territoire de Belfort	13 959 592,32 €
Corse-du-Sud	13 443 537,77 €
Alpes-de-Haute-Provence	13 345 285,21 €
Lozère	12 576 892,26 €
Creuse	11 038 034,94 €
Hautes-Alpes	9 505 763,39 €
Etranger	17 209,34 €
outre-mer	3 500,00 €

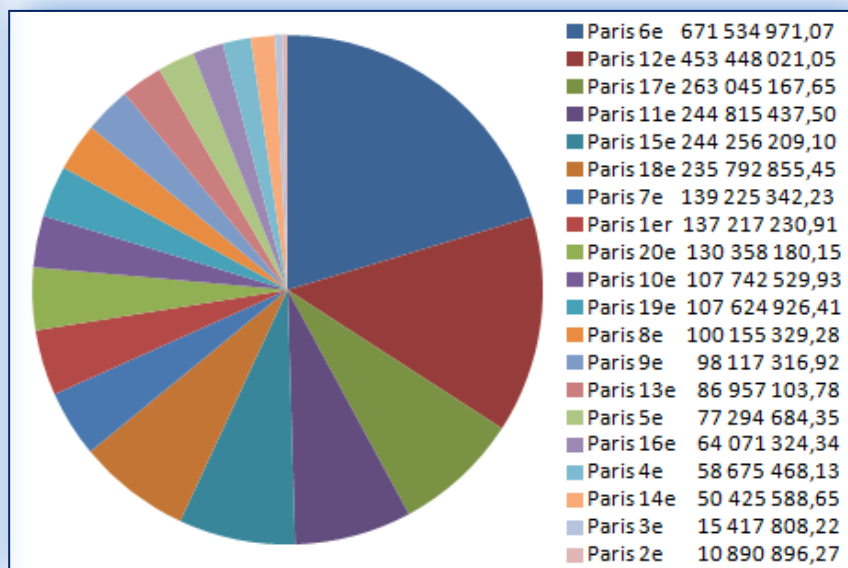
Par villes :



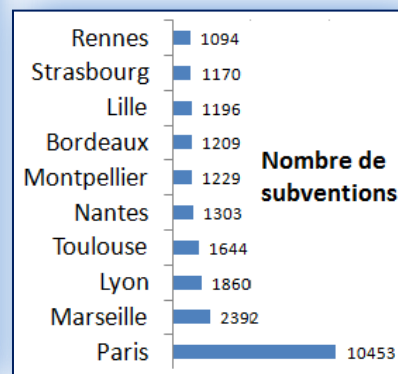
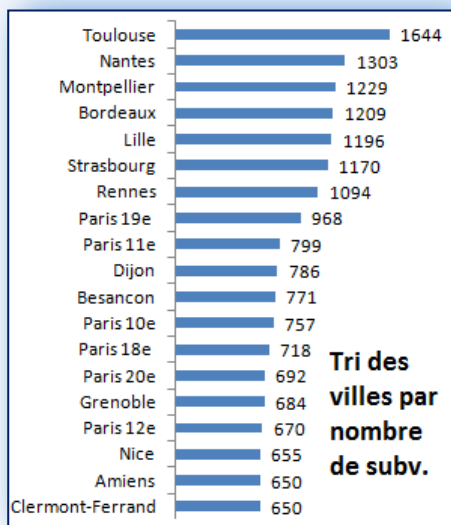
La ville de Fontenay sous Bois bénéficie du plus fort montant de subventions précisément parce que c'est là qu'est la caisse de la RATP la plus grosse de toutes les subventions.

L'agglomération parisienne rassemble un maximum de subventions suite à la présence des sièges sociaux.

Mais la disparité des arrondissements de Paris est très grande :



En regardant pas nombre de subventions (Paris Marseille et Lyon sont découpées en arrondissements) donc il faut les regrouper : Le centralisme de la France est évident, paris regroupe 8% de toutes les subventions, et plus de 20% de tous les montants et même près de 22% si on ne tient pas compte de la subvention exceptionnelle pour la RATP.



Par rapport à la population

Mais il faut relativiser le total des subventions reçues par les associations d'une ville, par le nombre d'habitants de la ville, pour une comparaison plus juste et découvrir les villes les plus gratifiées.

Alors voici le calcul pour les villes touchant le plus de subventions. Voir la liste ci-contre :

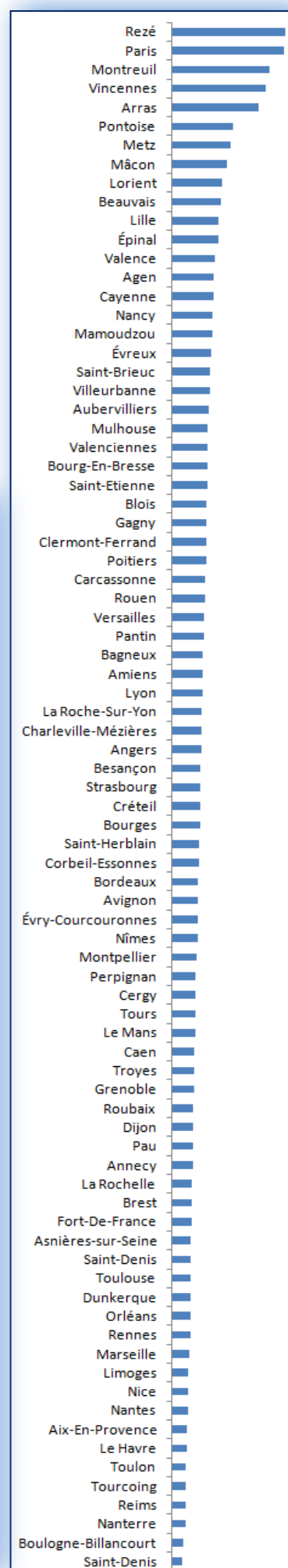
Les résultats sont très variables !

Habiter Lille permet d'avoir plus de 631 € de subvention par habitant, ou Arras 1163 € à Lyon c'est 416 € ç Marseille c'est 230 € alors que ceux d'Antibes n'ont que 7 centimes €.

Voici les chiffres des villes touchant le plus

Il serait intéressant de chercher s'il existe une corrélation avec certains thèmes exemples : le choix politique de la municipalité, ou le type d'industries, ou le type de population...

Fontenay-Sous-Bois	16 365,88
Rezé	1 526,67
Paris	1 505,25
Montreuil	1 305,00
Vincennes	1 261,72
Arras	1 162,59
Pontoise	826,46
Metz	782,94
Mâcon	735,58
Lorient	677,96
Beauvais	655,68
Lille	630,06
Épinal	622,79
Valence	575,83
Agen	559,49
Cayenne	555,28
Nancy	549,15
Mamoudzou	541,45
Évreux	535,36
Saint-Brieuc	516,88
Villeurbanne	513,49
Aubervilliers	500,25
Mulhouse	485,91
Valenciennes	483,75
Bourg-En-Bresse	482,07
Saint-Etienne	479,89
Blois	469,22
Gagny	467,39
Clermont-Ferrand	465,34
Poitiers	465,10
Carcassonne	455,91
Rouen	455,26
Versailles	436,81
Pantin	426,48
Bagneux	423,87
Amiens	416,27
Lyon	415,71
La Roche-Sur-Yon	407,31
Charleville-Mézières	403,53
Angers	397,39
Besançon	391,04
Strasbourg	389,57
Créteil	383,91
Bourges	378,73
Saint-Herblain	373,21
Corbeil-Essonnes	369,55
Bordeaux	354,22



Les pays

Il est possible de voir les associations qui mentionnent un pays dans leur dénomination ou objet d'action, mais une erreur est vite produite si on ne vérifie par car le pays peut-être simplement cité dans une adresse, un symbole de pays (poupée russes) ou dans leur dénomination exemple « ordre de Malte ». En espérant n'avoir pas laissé passer ce genre d'anomalie voici les résultats

Attention aussi car une même association d'entraide peut mentionner plusieurs pays donc ses subventions seront comptées plusieurs fois dans le résultat.

Les premiers résultats montraient une écrasante majorité : 10 424 061,04 € pour l'Afghanistan car une importante association 'ASSOCIATION HABITAT HUMANISME' mentionnait l'accueil des femmes afghanes.

Ensuite venait Mayotte avec 9 883 998,58 € en 109 subventions mais c'est un territoire français.

Voilà le résultat sans ces deux lignes :

Surprise : Israël avec 3 590 311,68 € touche pratiquement la moitié du total de 7 380 311,75 € de toutes les subventions liées à un pays cité.

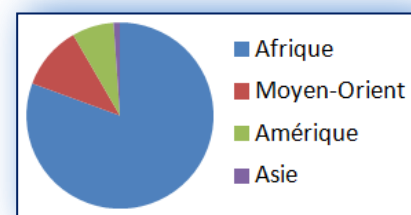
A croire que l'on aime bien ce pays ou que ses associations savent très bien se faire subventionner.

Autre curiosité le Québec est cité pour 117 100,00 € mais pas le Canada.

ISRAEL		
SYRIE	479 000,00 €	3 590 311,68 €
MAROC	472 731,00 €	
MALI	321 820,00 €	
AFGHANISTAN	300 682,10 €	
ARGENTINE	283 853,75 €	
MADAGASCAR	215 217,00 €	
ARMENIE	202 469,23 €	
RUSSIE	174 300,00 €	
ITALIE	125 280,05 €	
QUEBEC	117 100,00 €	
PEROU	105 732,00 €	
ETATS UNIS	98 700,60 €	
SENEGAL	86 050,00 €	
ALLEMAGNE	61 880,00 €	
CHINE	60 950,00 €	
BRESIL	55 598,00 €	
ISLAND	53 250,00 €	
ALGERIE	46 062,50 €	
LAOS	45 672,00 €	
UKRAINE	45 416,05 €	
TUNISIE	41 000,00 €	
YEMEN	40 000,00 €	
ESPAGNE	30 355,92 €	
IRAN	20 645,53 €	
LIBAN	20 448,00 €	
SUISSE	20 132,26 €	
NIGER	20 000,00 €	
VIETNAM	19 831,50 €	
PALESTINE	15 972,79 €	
JAPON	14 465,00 €	
ARABIE SAOUDITE	12 000,00 €	
BIELORUSSIE	8 226,33 €	
TCHAD	7 000,00 €	
COMORES	6 600,00 €	
INDE	4 125,46 €	
ROUMANIE	4 000,00 €	
COREE	3 000,00 €	
POLOGNE	2 720,00 €	
CUBA	2 260,00 €	
TOGO	1 000,00 €	
ALBANIE	50,00 €	
LUXEMBOURG	35,00 €	

Les continents

Par continent, le regard de la France reste concentré sur l'Afrique et s'intéresse ensuite plus au Moyen-Orient qu'aux Amériques et ignore quasiment l'Asie.



< ASIE > ou < ASIATI > : 129 703,00 € en 10 subv. pour 4 Ass. (ST) (2025)
 < AFRIC > ou < AFRIQ > : 9 414 361,63 € en 60 subv. pour 32 Ass. (ST) (2025)
 < AMERIQ > ou < AMERIC > : 847 961,73 € en 45 subv. pour 24 Ass. (ST) (2025)
 < OCEANIE > : 0,00 € en 0 subv. pour 0 Ass. (ST) (2025)
 < MOYEN-ORIE > ou < MOYEN ORIE > : 1 290 000,00 € en 2 subv. pour 1 Ass. (ST) (2025)

Afrique	9 414 361,63
Moyen-Orient	1 290 000,00
Amérique	847 961,73
Asie	129 703,00

Détails de subventions

Il y aurait beaucoup de pistes à observer, j'ai donc suivi mon intuition sur des thèmes qui me semblaient important à observer...

A force de parcourir ces fichiers je retrouve très souvent des associations qui travaillent au bénéfice du ministère des finances, ou pour des « restaurants inter-administratifs ». Cela méritait une recherche. Mais comme toutes leurs dénominations ou leur numéro de SIREN sont différents, il faut faire une recherche par contenu mais vu le flou sur les dénominations cela n'est pas simple.

Le nom de l'association n'indique pas clairement de quoi elle s'occupe, et l'objet mentionné fait souvent référence à des classes de subvention peu précise. En cherchant quand même pas des termes du nom ou de l'objet de la subvention, on peut se faire une idée des choix actuels pour verser des subventions.

De plus, souvent les données sont incomplètes. Ainsi 23 associations anonymes ont du être recherchées par leur n° de Siren pour récupérer leurs dénominations et leurs activités :

398192815	823304100	791199193	444490718	445385701	791984735
894712702	407991843	899563688	522321801	512360249	398192815
833431778	794855544	445385701	414435016	789375433	407991843
791199193	789375433	512360249	901539809	789375433	794855544
814835849	751931759	789375433	903177509	453003543	751931759
918823709	323355370	453003543	527982177	323355370	323355370
923128953	323355370	388912842	832147250	388912842	839867785
503105025	839867785	383934510	924613102	383934510	923308084
791199193	923308084	839165461	344266937	810905976	814835849
389368242	810905976	903177509	808379499	414435016	527982177
810905976	833431778	522321801	894712702		

Mais ces recherches par vocabulaire nécessitent souvent des vérifications. Exemple : chercher un mot comme CHASSE renvoie les informations sur les associations de chasse, mais aussi la commune de « Chasse-sur Rhône ». Autre exemple : le mot HARMONIE renvoie les lignes des associations qui s'occupent de musique mais aussi celles qui prônent l'harmonie entre les peuples. Il faut donc prendre les résultats qui suivent comme des estimations et non des valeurs précises, car même en vérifiant autant que possible, des erreurs peuvent exister.

Voici donc, ci-dessous, détaillée la méthodologie utilisée.

Les clés utilisées par cette méthodologie et les résultats trouvés seront indiqués en gris par souci de sincérité.

Méthodologie

Une formule de recherche appliquée à toutes les données choisies pour chaque subvention sélectionne celles acceptées et cumule les résultats en montant et nombre de subventions.

Exemple : < GENE> accepte toutes les mentions contenant les chaînes de caractères (cela ne tient pas compte des accents) « génétique » ou « gênant » mais exclu le terme « antigène » à cause de l'espace inscrit avant « GENE ». Plusieurs thèmes peuvent être simultanément testés par les fonctions « ou » « et » mais en excluant les cas où un terme serait présent avec la fonction « pas ». La présence très fréquente d'abréviations complique la recherche. Il faut donc souvent vérifier les textes réels pour vérifier la validité de la formule et la corriger.

Ainsi pour trouver les subventions du ministère des finances aux restaurants la formule donne : (< FINANCE> pas (< FINANCER> ou < FINANCEMENT>)) et (< RESTAU > ou < RESTAURANT>)
Ainsi « finances » ou « finance » est accepté, et « financier » ou « restauration » sont refusés, mais l'abréviation « restau » est acceptée mais l'abréviation « fina » pour finance n'est pas acceptée.

Affichage des résultats :

La recherche peut porter sur la dénomination et/ou commentaires de la subvention, et s'appliquer sur le fichier détaillé ou regroupé par Siren ou par nom. D'où les mentions : (DT) (D= fichier détaillé donc non regroupé, S=regroupé par Siren, N=regroupé par nom, G regroupé par nom et par Siren, T= tout donc dénomination et commentaires, C=commentaires, D=Dénomination).

D Aucun regroupement n'est fait sur les seuls noms de subventions

N le regroupement est fait sur le nom seulement

S le regroupement est fait sur le SIREN seulement

G le regroupement est fait sur le nom et le SIREN

D la recherche porte sur le nom de l'association (dénomination)

C la recherche porte sur l'objet de la subvention (commentaire)

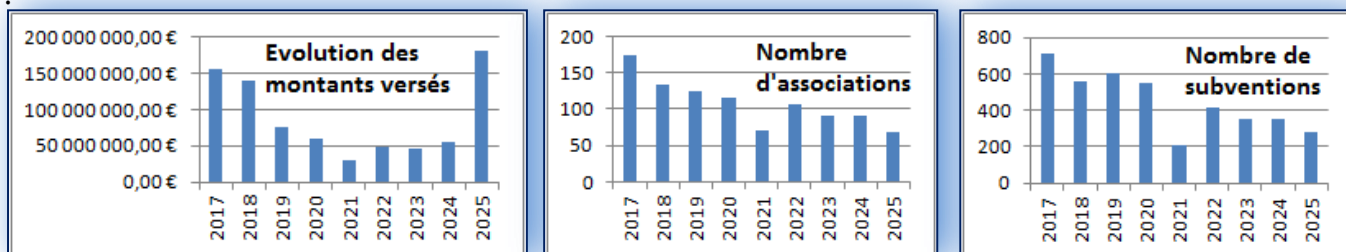
T la recherche porte sur le nom de l'association et le commentaire (tous les textes).

Après chaque recherche, un échantillon des subventions sélectionnées permet de vérifier s'il n'y a pas des subventions hors du champ de recherche, ce qui impose de compliquer la formule de recherche pour éliminer les cas hors sujet.

Par soucis de transparence la formule exacte et ses résultats sont mentionnés en gris.

Ministère des finances

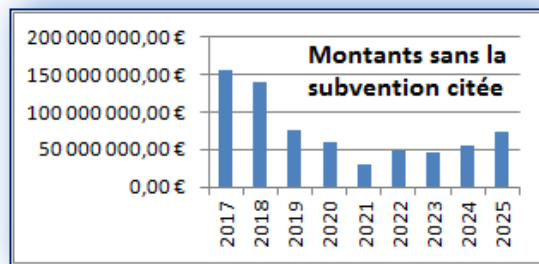
Les résultats donnent 182 551 687,38 € en 715 subventions pour 175 associations, or il y aurait 140 000 agents publics au ministère des finances donc cela représente 1304 € par personne. Ce ministère est très généreux avec son personnel particulièrement cette année à en juger par l'évolution de ces chiffres depuis 2017, alors que le nombre d'associations diminue ainsi que le nombre des subventions versées.



Il faut remarquer en 2026 qu'une subvention hors normes de 108 105 327,95 € dont l'objet est « *Prestation de service prestation sociale (ou médicale) facturée par l'association (au bénéfice d'un agent)* » a été donnée à l'association ACTION SOCIALE FINANCES VACANCES (ASF VACANCES) (305080178) dont le domaine d'activité est : *Créer, développer et gérer des centres et résidences de vacances ouverts aux agents et aux retraités des administrations relevant des ministères financiers, ainsi qu'à leurs enfants mineurs et à leurs familles.*

Qui peut-bien être cet agent qui touche plus de 108 millions d'euros ?

Voici le graphique sans que cette subvention particulière soit incluse :



Rien que pour la mention Restaurants, il y aurait 53 445 481,93 € en 173 subventions pour 26 associations au bénéfice du personnel du ministère des finances.

Finances

Clé ((<FINANCE> ou <FINAN > ou <FIN > ou <FINA > ou <FISC> ou <DOUANE>) pas (<FINANCIER> ou <FINANCEMENT>)) :

155 629 784,26 € en 715 subv. pour 175 Ass. (ST) (2017)

141 156 845,25 € en 562 subv. pour 134 Ass. (ST) (2018)

76 131 318,32 € en 603 subv. pour 125 Ass. (ST) (2019)

60 372 418,91 € en 546 subv. pour 115 Ass. (ST) (2020)

31 020 024,57 € en 207 subv. pour 70 Ass. (ST) (2021)

48 713 763,86 € en 411 subv. pour 106 Ass. (ST) (2022)

46 009 746,27 € en 354 subv. pour 92 Ass. (ST) (2023)

54 949 008,34 € en 348 subv. pour 91 Ass. (ST) (2024)

182 551 687,38 € en 281 subv. pour 68 Ass. (ST) (2025)

Restaurants

Clé ((<FINANCE> ou <FINAN > ou <FIN > ou <FINA > ou <FISC> ou <DOUANE>) pas (<FINANCIER> ou <FINANCEMENT>)) et < REST>

53 445 481,93 € en 173 subv. pour 26 Ass. (ST) (2025)

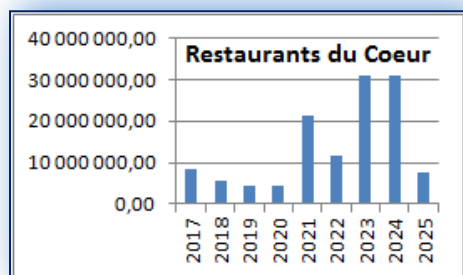
Mais peut-être pour moins afficher ces subventions, les associations des finances et des autres administrations formulent leur dénomination autrement ou usent d'abréviations : Services fiscaux, ou Centre des impôts. En cumulant ces termes on trouve 209 332 485,91 € en 954 subventions soit 1,78% de toutes les subventions de l'année. Mais il reste très difficile à vérifier toutes des associations de personnels des ministères qui touchent à la restauration, aux sports, aux vacances, aux logements, etc. ce flou imposerait de chercher manuellement parmi les 114 718 lignes de subventions !

((< REST> et (< ADM> ou < INTERAD> ou < INTER->)) ou < FINANCES> ou < IMPOT> ou < FISCA> ou < FINAN > ou < DOUANES>) pas (<FINANCEMENT> ou <FINANCIER>) : 209 332 485,91 € en 954 subv. (DT) (2025)

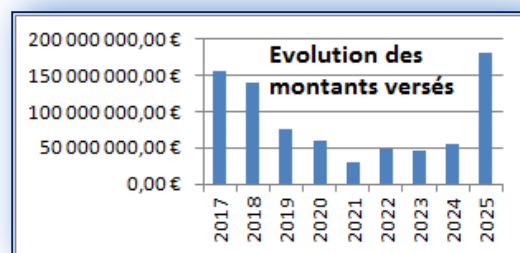
Evolution des « Restaurants du Cœur »

Par comparaison les Restaurants du Cœur ne touchent que 7 461 628,96 € en 171 subv. pour 74 Ass soit 7 fois moins. Or je pense qu'ils en auraient certainement plus besoin.

Il est étrange d'observer ce que touchent les Restaus du Cœur inversement proportionnel à ce que touchent les fonctionnaires.



Rappel
pour les
finances :



Clé (< RESTAURANT> ou < RESTO> ou < RESTAU >) et (< DU COEUR> ou <DU Cœur>)

8 284 066,27 € en 211 subv. pour 90 Ass. (SD) (2017)
 5 621 785,40 € en 172 subv. pour 86 Ass. (SD) (2018)
 4 547 253,98 € en 148 subv. pour 87 Ass. (SD) (2019)
 4 524 925,21 € en 157 subv. pour 91 Ass. (SD) (2020)
 21 411 678,59 € en 196 subv. pour 89 Ass. (SD) (2021)
 11 749 465,39 € en 234 subv. pour 98 Ass. (SD) (2022)
 30 849 533,64 € en 257 subv. pour 96 Ass. (SD) (2023)
 31 118 643,85 € en 262 subv. pour 97 Ass. (SD) (2024)
 7 461 628,96 € en 171 subv. pour 74 Ass. (SD) (2025)

Service inter-administratif

Mais beaucoup d'autres associations parlent de service inter-administratif gérant d'autres personnels en plus du ministère des finances : 21 305 227,33 € en 359 subv. pour 38 Ass

(< INTERADM> ou < INTER ADM> ou <INTER-ADM>) pas <FINAN> : 21 305 227,33 € en 359 subv. pour 38 Ass. (SD) (2025)

Il s'agit essentiellement de restaurants 21 155 040,85 € en 363 subv. pour 38 Ass.

((< INTERADM> ou < INTER ADM> ou <INTER-ADM>) pas <FINAN>) et < REST> : 20 354 024,66 € en 355 subv. pour 37 Ass. (SD)

Plus une association : ASSOCIATION INTER ADM GESTION OEUV SOCIALES : 428 906,18 €.

Bilan : les élus soignent bien leur personnel avec près de 200 millions pour des avantages en nature restaurant, santé, vacances, logements, loisirs...

Exemple au ministère de l'agriculture ; ASMA ASS ACTION SOC MINISTERE AGRICULTURE
Organiser et développer des activités dans le domaine social, culturel, sportif et de loisirs au bénéfice de la communauté de travail, à savoir les agents exerçant leur activité au Ministère chargé de l'agriculture

Elle touche 16 subventions pour un total de 2 565 444,12 €.

<ASSOCIATION ENTRAIDE PERSONNEL MINISTER> : 2 565 444,12 € en 16 subv. (DT) (2025)

Malgré plusieurs tentatives, impossible de chiffrer toutes ces subventions internes aux ministères et administrations.

Le système judiciaire

Il semble que 673 706 855,15 € en 967 subv. pour 226 Ass lui soient consacrés soit quand même 5,66 % de toutes les subventions de l'année.

< CARPA > ou < C.A.R.P.A. > ou < JUSTI > ou < JUDICIAL > ou < AVOCAT > : 673 706 855,15 € en 967 subv. pour 226 Ass. (SD) (2025)

Pratiquement tout va aux CARPA : 639 712 135,81 € en 267 subv. pour 43 Ass et cela depuis l'année 2019.

Clé : < CARPA > ou < C.A.R.P.A. > :

1 654 917,29 € en 89 subv. pour 26 Ass. (SD) (2017)

115 000,00 € en 1 subv. pour 1 Ass. (SD) (2018)

103 794 538,52 € en 187 subv. pour 44 Ass. (SD) (2019)

109 163 483,63 € en 180 subv. pour 45 Ass. (SD) (2020)

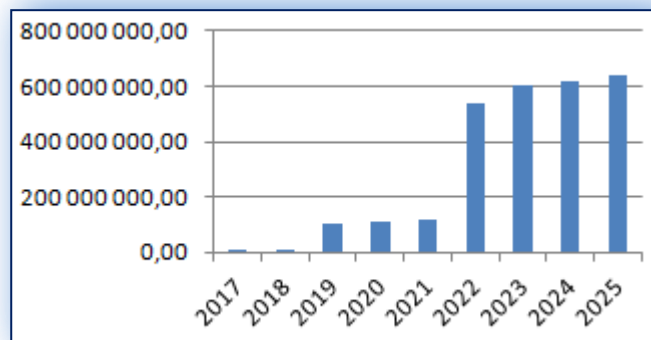
120 673 236,59 € en 159 subv. pour 42 Ass. (SD) (2021)

540 261 834,41 € en 218 subv. pour 37 Ass. (SD) (2022)

605 245 657,96 € en 217 subv. pour 40 Ass. (SD) (2023)

617 642 688,08 € en 241 subv. pour 39 Ass. (SD) (2024)

639 712 135,81 € en 267 subv. pour 43 Ass. (SD) (2025)



La CARPA (Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats) sert à sécuriser, contrôler et tracer tous les mouvements d'argent confiés à un avocat par son client dans le cadre d'un dossier juridique ou judiciaire, il s'agit donc plus d'un travail bancaire que d'une activité d'association.

Voilà ce que répond l'IA de Google

Les CARPA (Caisses des Règlements Pécuniaires des Avocats) reçoivent des dotations et des subventions publiques de la part de l'État principalement pour assurer la gestion et le versement de l'aide juridictionnelle et des aides à l'intervention de l'avocat.

*Le tournant observé à partir de **2018** (via la loi de finances pour 2018 et les réformes de l'accès au droit qui ont suivi) s'explique par deux facteurs économiques et réglementaires majeurs*

*Historiquement, le fonctionnement du service de l'aide juridictionnelle par les CARPA s'autofinçait en grande partie grâce aux **produits financiers**. C'est-à-dire les intérêts générés par le placement à court terme des fonds de tiers (indemnités, transactions immobilières) qui transitent obligatoirement par les comptes CARPA.*

*Avec la période prolongée de **taux d'intérêt très bas, voire négatifs** amorcée à la fin des années 2010, ces placements ne rapportaient plus assez.*

Explication de la hausse de 2022

Le ministère de la Justice a engagé des réformes profondes pour moderniser l'accès au droit. Lors de la Loi de finances pour 2022, le budget accordé par l'État pour l'aide juridictionnelle a atteint un montant record de 615,2 millions d'euros. Les flux de subventions publiques transitant par les CARPA ont donc massivement augmenté à partir de cette période pour absorber la revalorisation de l'unité de valeur (UV) versée aux avocats

Remarque : une telle augmentation explique à elle seule l'augmentation du total des subventions de l'Etat aux associations.

Dans le même domaine de la justice voici **la pénitentiaire** : 3 945 495,30 € en 79 subventions pour 33 Associations.

< PRISON > ou < PENITENCI > ou < DETENTIO > ou < REDRESS > ou < SURVEILLE > : 3 945 495,30 € en 79 subv. pour 33 Ass. (ST) (2025)

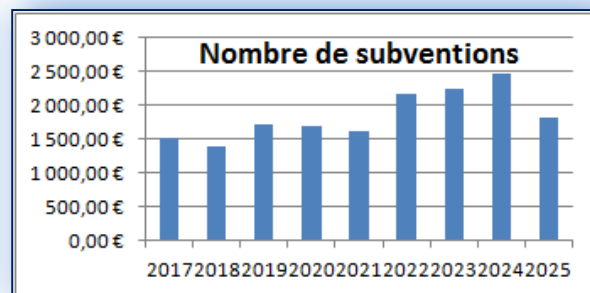
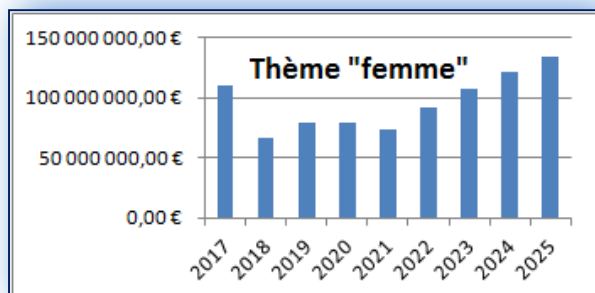
Le féminisme

En parcourant ces données je vois souvent des associations qui s'occupent des femmes et souvent du droit des femmes d'où cette recherche qui donne 133 548 643,40 € en 1812 subv. :

< FEMINIS> ou < FEMME> ou < FEM > : 133 548 643,40 € en 1812 subv. (DT) (2025)

Mais si on regroupe les subventions d'une même association, il existe 1009 associations qui ont touché au moins une subvention sur ce thème et rassemblent 1 701 548 805,74 € de subventions.

(< FEMINIS> ou < FEMME> ou < FEM >) et < DROIT> : 1 701 548 805,74 € en 7386 subv pour 1009 Ass. (ST) (2025)



Les chasseurs :

Ils touchent 11 808 119,06 € en 119 subv. pour 83 Ass. Sachant qu'il y a eu en France selon le site « Le Chasseur Français » pour la saison de chasse 2022-2023, 963 571 chasseurs. Selon le site « www.armes-ufa.com » c'est 950 000 en 2025. Donc chaque chasseur reçoit l'équivalent de 12 € de subvention.

Par contre que pensez-vous de l'argument qu'ils utilisent comme objet pour leurs demandes « soutien d'une activité de sauvegarde de l'environnement » pour obtenir une subvention de la part de chasseurs ?

Par contre l'évolution des montants versés est très surprenante, pourquoi une telle augmentation depuis 2023 même en vérifiant mes calculs ? Alors j'ai cherché et peut-être est-ce un effet de cet article trouvé en 2022 Présidentielle 2022 ?

Willy Schraen, chef de file des chasseurs, annonce son soutien à Emmanuel Macron « dès le premier tour » Le président de la Fédération nationale des chasseurs (FNC) fait valoir sa décision personnelle dans un entretien au « Parisien » publié mardi 29 mars et fait savoir qu'Emmanuel Macron « va annoncer dans les prochaines heures sa vision de la chasse à travers une lettre aux présidents départementaux de chasse ».

Clé (< CHASSE> ou <CYNEGET>) pas (<CHASSE SUR RHONE> ou <SANS TOIT DE CHASSE> ou <CHASSEURS DE TALENTS>) :

661 945,40 € en 85 subv. pour 67 Ass. (ST) (2017)

630 986,28 € en 130 subv. pour 122 Ass. (ST) (2018)

505 976,43 € en 43 subv. pour 36 Ass. (ST) (2019)

729 161,77 € en 71 subv. pour 56 Ass. (ST) (2020)

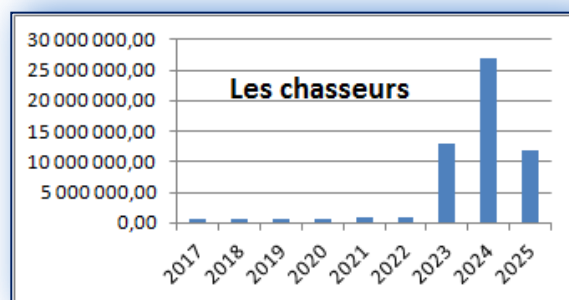
799 863,33 € en 55 subv. pour 44 Ass. (ST) (2021)

790 983,84 € en 75 subv. pour 57 Ass. (ST) (2022)

12 916 220,42 € en 153 subv. pour 107 Ass. (ST) (2023)

26 810 759,78 € en 221 subv. pour 109 Ass. (ST) (2024)

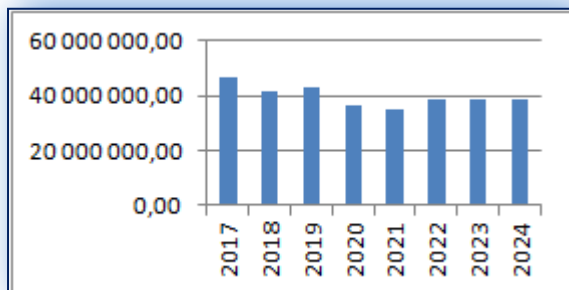
11 810 119,06 € en 120 subv. pour 84 Ass. (ST) (2025)



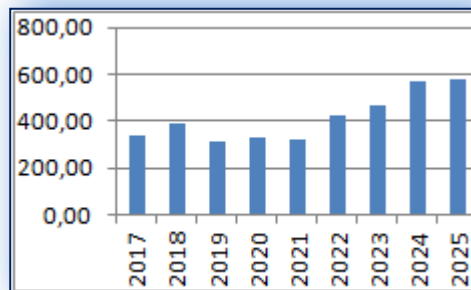
Les musiciens

Ils touchent cette année 37 749 693,25 € en 809 subv. pour 582 Ass

L'évolution des montants est en baisse



Mais le nombre de d'associations croît.



Clé : (< MUSIC> ou < HARMONI> ou < ORCHEST> ou < FANFAR> ou < PERCUS> ou < TROMPE> ou < QUARTET> ou < QUINTET> ou < CHORAL>) pas < EN HARMONIE> :

46 722 863,70 € en 514 subv. (DD) (2017)
 46 789 603,70 € en 518 subv. pour 339 Ass. (SD) (2017)
 41 620 724,61 € en 473 subv. (DD) (2018)
 41 645 724,61 € en 474 subv. pour 390 Ass. (SD) (2018)
 43 273 222,51 € en 453 subv. (DD) (2019)
 43 273 222,51 € en 453 subv. pour 311 Ass. (SD) (2019)
 36 248 276,54 € en 471 subv. (DD) (2020)
 36 262 276,54 € en 472 subv. pour 333 Ass. (SD) (2020)
 34 887 660,42 € en 437 subv. (DD) (2021)
 34 853 121,42 € en 436 subv. pour 318 Ass. (SD) (2021)
 38 988 621,08 € en 638 subv. (DD) (2022)
 38 988 621,08 € en 638 subv. pour 424 Ass. (SD) (2022)
 38 385 876,59 € en 655 subv. (DD) (2023)
 38 385 876,59 € en 655 subv. pour 467 Ass. (SD) (2023)
 38 556 746,52 € en 772 subv. (DD) (2024)
 38 701 210,52 € en 776 subv. pour 566 Ass. (SD) (2024)
 37 743 943,25 € en 808 subv. (DD) (2025)
 37 749 693,25 € en 809 subv. pour 582 Ass. (SD) (2025)

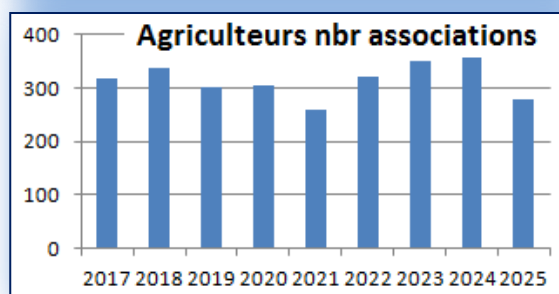
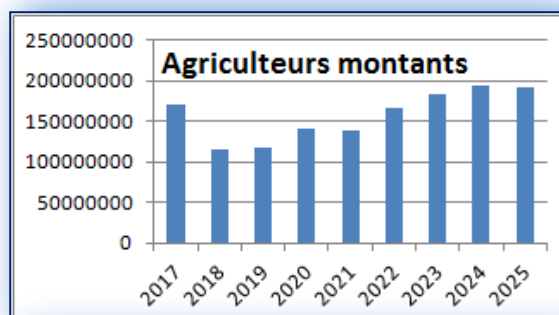
Les agriculteurs

Ils touchent cette année 57 701 838,78 € en 389 subv. pour 215 Ass

L'évolution reste stable sur ces dernières années

Clé < AGRI > ou < AGRIC> ou < AGRI-> ou < PAYSAN> :

78 525 079,05 € en 401 subv. (DD) (2017)
 78 525 173,05 € en 402 subv. pour 244 Ass. (SD) (2017)
 64 877 717,59 € en 353 subv. (DD) (2018)
 64 877 717,59 € en 353 subv. pour 222 Ass. (SD) (2018)
 66 539 729,26 € en 486 subv. (DD) (2019)
 66 539 729,26 € en 486 subv. pour 237 Ass. (SD) (2019)
 69 741 261,51 € en 515 subv. (DD) (2020)
 69 741 261,51 € en 515 subv. pour 243 Ass. (SD) (2020)
 64 986 218,29 € en 355 subv. (DD) (2021)
 65 102 918,29 € en 355 subv. pour 179 Ass. (SD) (2021)
 73 786 047,95 € en 491 subv. (DD) (2022)
 73 786 047,95 € en 491 subv. pour 253 Ass. (SD) (2022)
 76 502 245,31 € en 512 subv. (DD) (2023)
 76 523 737,31 € en 514 subv. pour 287 Ass. (SD) (2023)
 73 275 912,16 € en 508 subv. (DD) (2024)
 73 337 630,16 € en 515 subv. pour 287 Ass. (SD) (2024)
 57 701 838,78 € en 389 subv. (DD) (2025)
 57 701 838,78 € en 389 subv. pour 215 Ass. (SD) (2025)

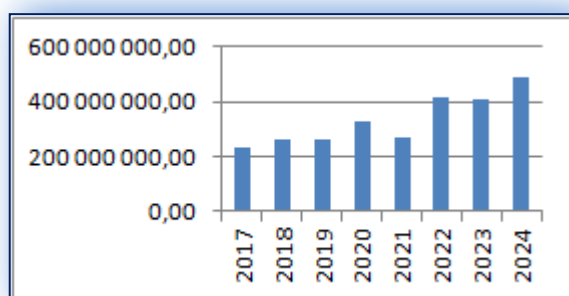


Les missions locales

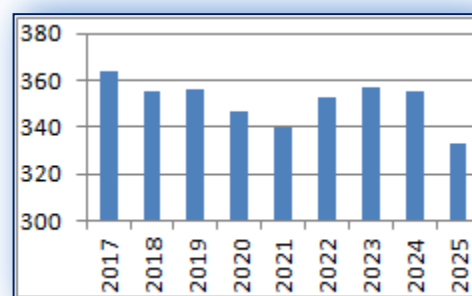
Une Mission locale est une structure publique d'accompagnement gratuite qui aide les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont touché 416 724 556,16 € en 2025.

Contrairement aux musiciens le nombre de demandes des Missions Locales décroît mais leurs subventions augmentent

Montants reçus



Nombre de missions locales (Siren différents)

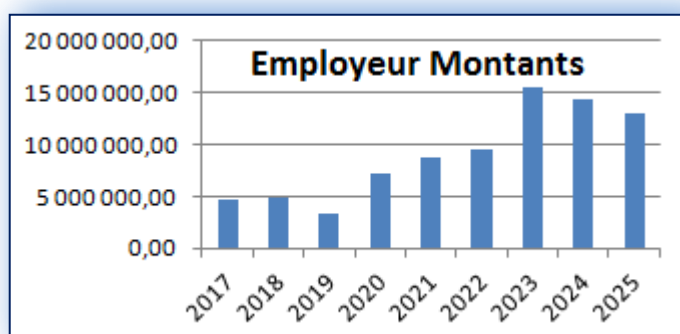


< MISSION LOCALE > ou < MISSIONS LOCALES > : 416 724 556,16 € en 895 subv. pour 329 Ass. (ST) (2025)

Les employeurs

Les associations qui mentionnent les employeurs semblent bien soutenues avec 13 054 030,69 € en 320 subv en 2025.

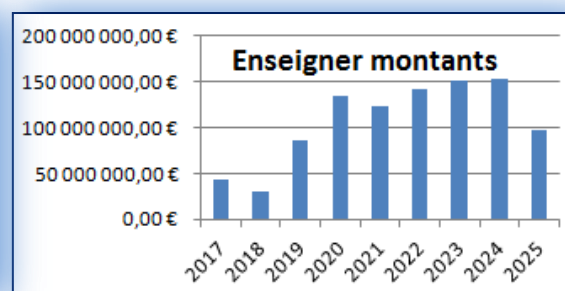
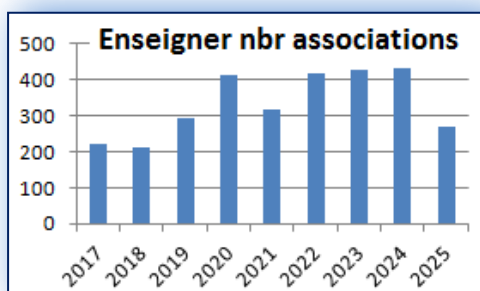
<EMPLOYEUR> : 5 263 937,84 € en 164 subv. (DT) (2025)



L'enseignement

Le problème est que de nombreuses activités affirment vouloir enseigner leur pratique, compliqué en plus d'abréviations fréquentes. Donc c'est l'idée d'enseigner quelque chose qui est observée et pas l'enseignement en tant qu'institution publique ou privée.

On trouve alors : 97 347 112,12 € en 1159 subv. pour 271 Ass. (SD) (2025)



Les religions

< CATH> : 89 941 629,30 € en 650 subv. (DT) (2025)

Il faut tenir compte des organismes se revendiquant catholiques tels que :

< OGECE > : 363 192 911,81 € en 3286 subv. pour 1077 Ass. (ST) (2025) (organisme de gestion de l'enseignement catholique)

< FORMIRIS> : 48 791 369,83 € en 3 subv. pour 1 Ass. (ST) (2025) (Fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelle dans l'Enseignement catholique)

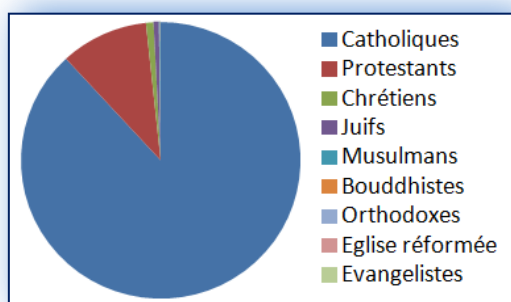
< ARMEE DU SALUT> : 108 201 835,63 € en 63 subv. pour 1 Ass. (ST) (2025)

< EMMAUS> : 94 934 309,91 € en 125 subv. pour 51 Ass. (ST) (2025)

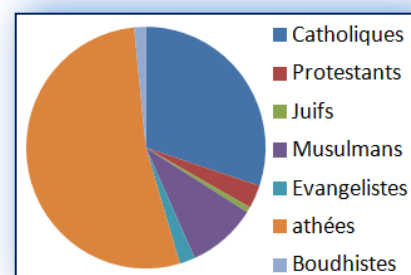
< CARITAS> : 72 335 259,73 € en 57 subv. pour 2 Ass. (ST) (2025)

Le moins que l'on puisse dire est que la répartition des subventions ne reflètent en rien la réalité de la répartition des religions en France.

Bien que les athées soient majoritaires en France (plus de 51%) aucune association ne mentionne ce terme.



Répartition estimée des religions en France :



< CATH> ou < OGECE> ou < FORMIRIS> ou < EMMAUS> ou < CARITAS> ou < CICR> ou < ARMEE DU SALUT> : 761 831 859,71 € en 4090 subv. pour 1268 Ass. (ST) (2025)

< PROTESTA> : 88 201 852,62 € en 112 subv. (DT) (2025)

< CHRETIEN> ou < CHRIST> : 7 555 770,41 € en 85 subv. (DT) (2025)

< JUIF> ou < JUIV> ou < ISRAEL> : 5 360 602,64 € en 71 subv. (DT) (2025)

< MOSQUE> ou < MUSULM> ou < ISLAM> : 1 233 438,63 € en 49 subv. (DT) (2025)

< BOUDDH> : 242 850,10 € en 2 subv. (DT) (2025)

< ORTHOD> : 182 383,00 € en 3 subv. (DT) (2025)

< EGLISE REFORME> : 93 524,71 € en 3 subv. (DT) (2025)

< EVANGE> : 56 273,00 € en 4 subv. (DT) (2025)

< GRANDE LOGE DE FRANCE> : 961,31 € en 1 subv. (DT) (2025)

< AGNOST> ou < ATHEE> : 0,00 € en 0 subv. (DT) (2025)

Une particularité : < MUSULM> et < JUDEO> : 36 500,00 € en 4 subv. (DT) (2025) donc inclus sur les deux thèmes.

Bien que je ne puisse pas vérifier toutes les associations qui ne mentionnent pas leur religion dans leur dénomination j'arrive déjà avec ces données à trouver près de 6,5% de toutes les subventions données aux organismes chrétiens.

L'état finance en plus les écoles privées ou les centres de formation en plus par la défiscalisation des dons à 75% dans la limite de 50 000 €. Or les 7000 établissements privés catholiques reçoivent environ 2,05 millions d'élèves, soit 21% de la totalité des effectifs scolarisés en France. En supposant un don moyen de 1 000 € avec 75% défiscalisé c'est plus de 1,537 milliard pris sur les ressources de l'état pour l'enseignement privé en plus des 761 831 859,71 € de subventions décrites ici. Je pense qu'on peut ajouter les 8 milliards pour payer les enseignants du privés !

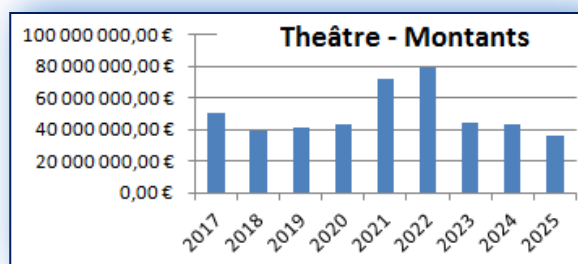
Finalement sauf erreur l'Etat paie 6 796 € par élèves a peu près le même montant que pour l'école publique (Budget 63 milliards en 2025 pour 10,9 millions d'élèves soit 6 734 €)

La loi pourtant indique clairement que **la République française ne subventionne aucun culte.**

Le théâtre

A part une embellie en 21 et 22 ce thème est d'une remarquable stabilité

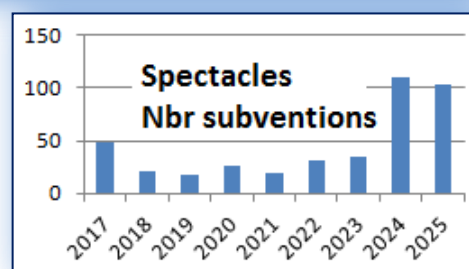
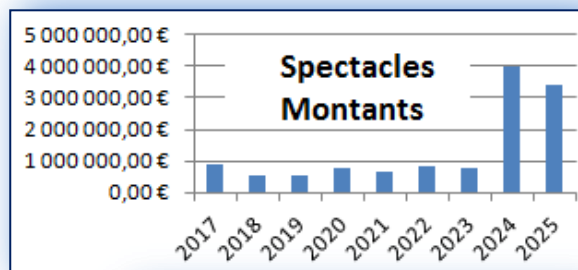
< THEATR> : 50 491 542,77 € en 1307 subv. pour 578 Ass. (ST) (2017)
 < THEATR> : 39 399 094,99 € en 934 subv. pour 541 Ass. (ST) (2018)
 < THEATR> : 40 950 286,16 € en 965 subv. pour 544 Ass. (ST) (2019)
 < THEATR> : 43 257 723,00 € en 999 subv. pour 539 Ass. (ST) (2020)
 < THEATR> : 72 420 593,31 € en 1003 subv. pour 536 Ass. (ST) (2021)
 < THEATR> : 78 844 716,42 € en 1184 subv. pour 622 Ass. (ST) (2022)
 < THEATR> : 44 726 822,55 € en 1115 subv. pour 588 Ass. (ST) (2023)
 < THEATR> : 43 428 592,59 € en 1058 subv. pour 583 Ass. (ST) (2024)
 < THEATR> : 36 190 631,82 € en 1056 subv. pour 553 Ass. (ST) (2025)



Les spectacles

Les jeux olympiques ont imposé d'accroître les subventions en montant et nombre sur ce thème, est ce la raison qui a conduit à réduire les subventions sur d'autres thèmes ?

< SPECTACLES> : 889 851,75 € en 48 subv. (DT) (2017)
 < SPECTACLES> : 547 160,20 € en 21 subv. (DT) (2018)
 < SPECTACLES> : 558 788,75 € en 17 subv. (DT) (2019)
 < SPECTACLES> : 787 336,08 € en 27 subv. (DT) (2020)
 < SPECTACLES> : 665 226,00 € en 20 subv. (DT) (2021)
 < SPECTACLES> : 810 406,99 € en 31 subv. (DT) (2022)
 < SPECTACLES> : 789 144,91 € en 34 subv. (DT) (2023)
 < SPECTACLES> : 3 984 082,58 € en 111 subv. (DT) (2024)
 < SPECTACLES> : 3 436 085,01 € en 103 subv. (DT) (2025)

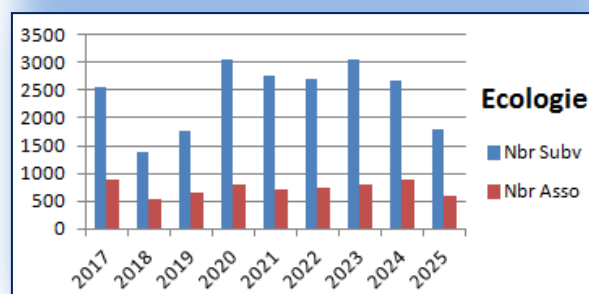
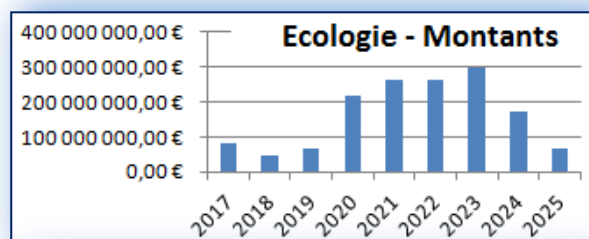


Ecologie

Après une embellie de 2020 à 2023, ces deux dernières années l'écologie a perdu l'essentiel de ses subventions alors que le nombre d'associations reste stable. C'est triste pour la planète.

Clé ; < ECOLOGI> ou < ENVIRONN> ou < NATURE> :

84 238 676,34 € en 2566 subv. pour 875 Ass. (ST) (2017)
 47 404 286,44 € en 1385 subv. pour 534 Ass. (ST) (2018)
 68 602 847,19 € en 1769 subv. pour 656 Ass. (ST) (2019)
 218 635 585,53 € en 3059 subv. pour 802 Ass. (ST) (2020)
 265 215 190,33 € en 2748 subv. pour 721 Ass. (ST) (2021)
 262 589 839,90 € en 2700 subv. pour 736 Ass. (ST) (2022)
 298 278 815,75 € en 3069 subv. pour 812 Ass. (ST) (2023)
 173 864 777,84 € en 2681 subv. pour 879 Ass. (ST) (2024)
 65 662 907,00 € en 1807 subv. pour 580 Ass. (ST) (2025)



La musique

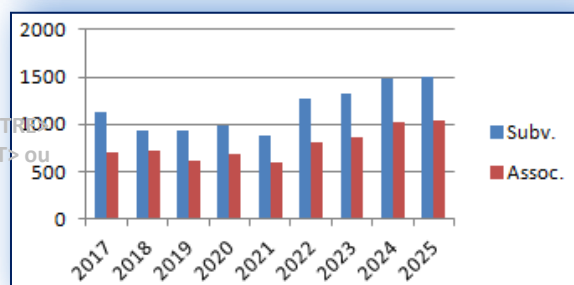
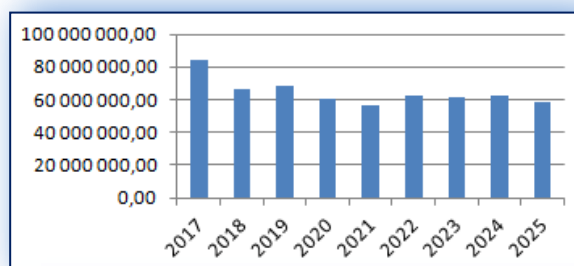
Les montants des subventions pour les activités musicales diminuent alors que leur nombre augmente régulièrement comme le nombre d'associations concernées.

Evolution du nombre de subventions et du nombre d'associations :

Clé :

(< MUSIC> ou < HARMONI> ou < FANFAR> ou < QUINTET> ou < ORCHESTRE> ou < MUSIQUE> ou < JAZZ> ou < PERCUS> ou < TROMPE> ou < QUARTET> ou < QUINTET> ou < CHORAL>) pas < EN HARMONIE>

82 661 061,63 € en 1118 subv. (DD) (2017)
 84 673 660,63 € en 1130 subv. pour 695 Ass. (SD) (2017)
 65 999 563,79 € en 938 subv. (DD) (2018)
 66 024 563,79 € en 939 subv. pour 715 Ass. (SD) (2018)
 68 286 730,00 € en 929 subv. (DD) (2019)
 68 286 730,00 € en 929 subv. pour 618 Ass. (SD) (2019)
 60 389 290,97 € en 986 subv. (DD) (2020)
 60 403 290,97 € en 987 subv. pour 679 Ass. (SD) (2020)
 56 648 317,05 € en 886 subv. (DD) (2021)
 56 613 778,05 € en 885 subv. pour 603 Ass. (SD) (2021)
 62 919 742,30 € en 1266 subv. (DD) (2022)
 62 919 742,30 € en 1266 subv. pour 801 Ass. (SD) (2022)
 61 846 338,63 € en 1320 subv. (DD) (2023)
 61 846 338,63 € en 1320 subv. pour 870 Ass. (SD) (2023)
 62 231 592,13 € en 1467 subv. (DD) (2024)
 62 487 322,13 € en 1481 subv. pour 1024 Ass. (SD) (2024)
 58 192 805,27 € en 1491 subv. (DD) (2025)
 58 263 409,27 € en 1497 subv. pour 1034 Ass. (SD) (2025)



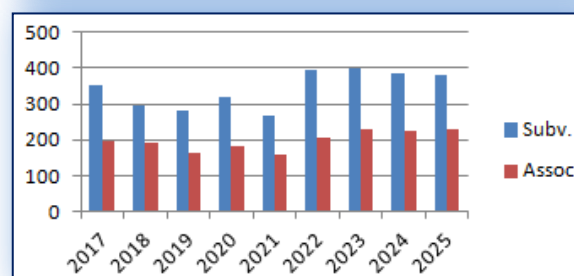
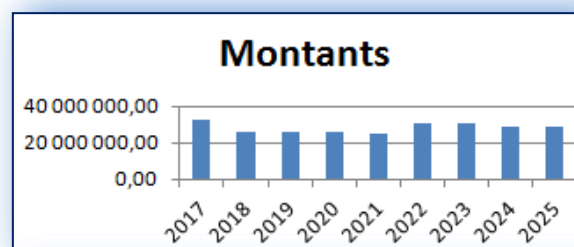
La danse

Relative stabilité des subventions

Evolution du nombre de subventions et du nombre d'associations concernées.

Clé : < CHOREGRAPH> ou < DANSE > ou < DANSES > ou < BALLET> ou < FOLKLO> :

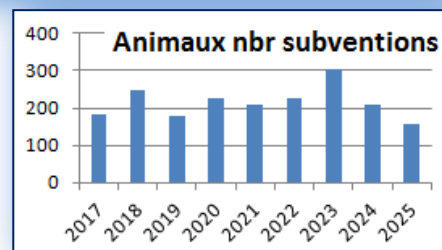
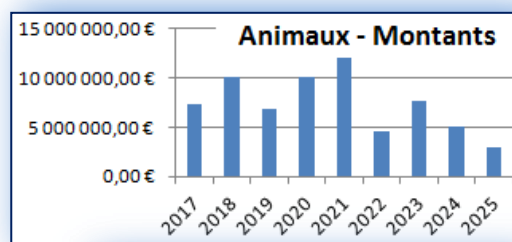
32 223 982,52 € en 352 subv. pour 198 Ass. (SD) (2017)
 26 249 007,23 € en 298 subv. pour 190 Ass. (SD) (2018)
 26 003 314,40 € en 284 subv. pour 165 Ass. (SD) (2019)
 26 051 978,03 € en 319 subv. pour 183 Ass. (SD) (2020)
 24 808 916,69 € en 269 subv. pour 159 Ass. (SD) (2021)
 30 817 937,14 € en 397 subv. pour 207 Ass. (SD) (2022)
 30 323 089,01 € en 401 subv. pour 228 Ass. (SD) (2023)
 29 145 361,51 € en 384 subv. pour 224 Ass. (SD) (2024)
 28 760 597,39 € en 383 subv. pour 229 Ass. (SD) (2025)



Les animaux

Parler des animaux dans une demande de subvention semble moins motiver les donateurs, et le nombre d'associations a baissé ces deux dernières années. Un thème en disgrâce ?

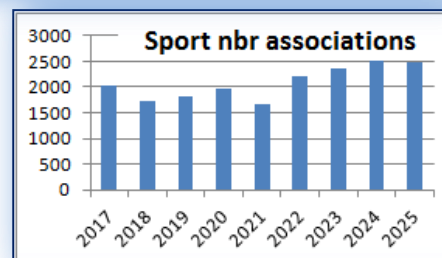
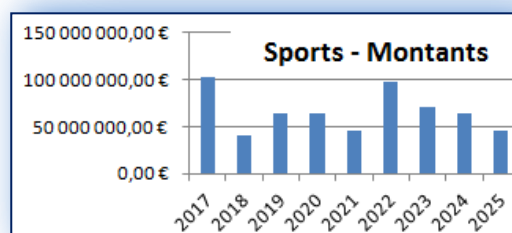
< ANIMAUX> ou < ANIMAL> : 7 413 993,80 € en 184 subv. (DT) (2017)
 < ANIMAUX> ou < ANIMAL> : 10 115 270,25 € en 245 subv. (DT) (2018)
 < ANIMAUX> ou < ANIMAL> : 6 905 656,47 € en 178 subv. (DT) (2019)
 < ANIMAUX> ou < ANIMAL> : 10 107 807,19 € en 226 subv. (DT) (2020)
 < ANIMAUX> ou < ANIMAL> : 12 097 693,26 € en 209 subv. (DT) (2021)
 < ANIMAUX> ou < ANIMAL> : 4 533 840,08 € en 224 subv. (DT) (2022)
 < ANIMAUX> ou < ANIMAL> : 7 650 551,37 € en 305 subv. (DT) (2023)
 < ANIMAUX> ou < ANIMAL> : 5 043 760,40 € en 209 subv. (DT) (2024)
 < ANIMAUX> ou < ANIMAL> : 3 000 044,34 € en 158 subv. (DT) (2025)



Le sport

Alors que le nombre d'associations est en hausse, leur financement semble baisser

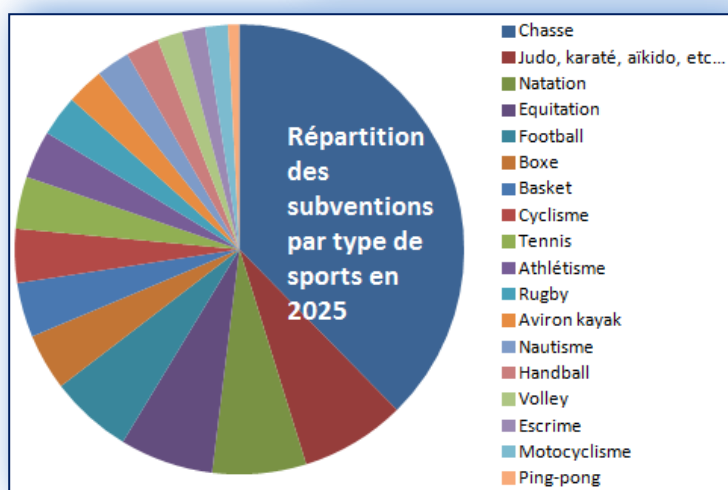
< SPORT> : 102 013 176,38 € en 3098 subv. pour 2037 Ass. (SD) (2017)
 < SPORT> : 40 215 410,32 € en 2258 subv. pour 1726 Ass. (SD) (2018)
 < SPORT> : 64 860 175,99 € en 2719 subv. pour 1832 Ass. (SD) (2019)
 < SPORT> : 64 934 021,98 € en 3043 subv. pour 1982 Ass. (SD) (2020)
 < SPORT> : 46 185 391,78 € en 2450 subv. pour 1657 Ass. (SD) (2021)
 < SPORT> : 97 067 906,26 € en 3254 subv. pour 2214 Ass. (SD) (2022)
 < SPORT> : 71 148 352,94 € en 3557 subv. pour 2374 Ass. (SD) (2023)
 < SPORT> : 63 525 863,87 € en 3896 subv. pour 2520 Ass. (SD) (2024)
 < SPORT> : 45 581 707,56 € en 3722 subv. pour 2469 Ass. (SD) (2025)



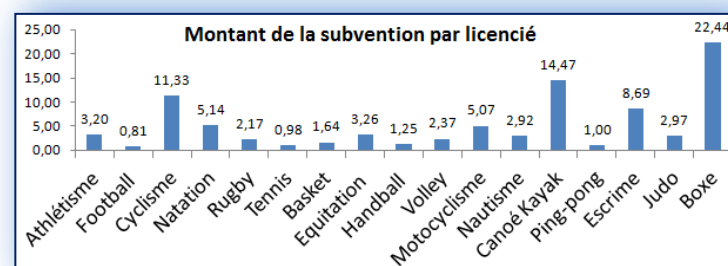
Les sports - détails

Voici la répartition par type de sport (il n'est pas possible d'isoler la pêche car ce mot est utilisé très souvent pour autre chose que la pêche à la ligne.

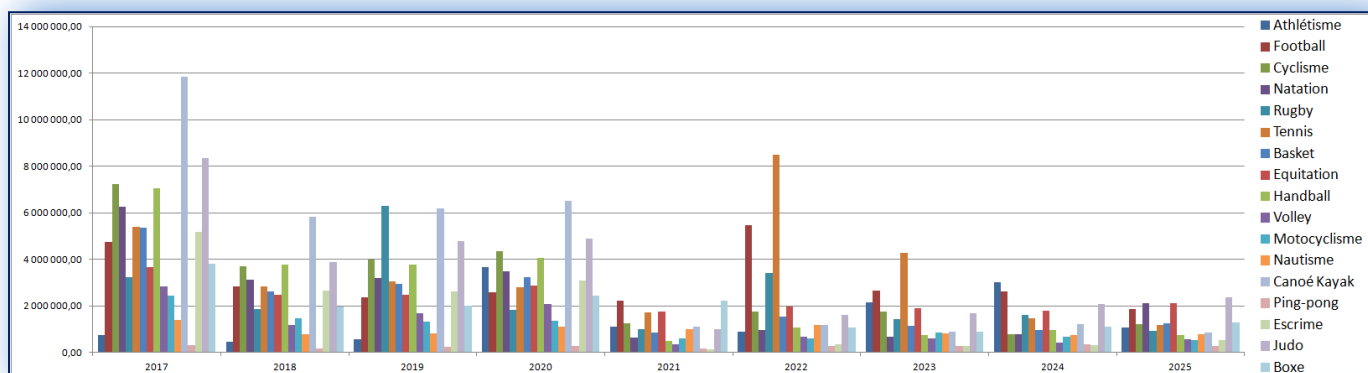
L'importance de la chasse est évidente (mais est-ce un sport ?) il faut noter qu'au Sénat existe un **Groupe d'études Chasse et pêche** rassemblant 66 sénateurs.



Sinon les autres sports sont assez répartis en montants de subventions. Par contre la répartition est très variable en fonction du nombre de licenciés inscrits dans chaque discipline.



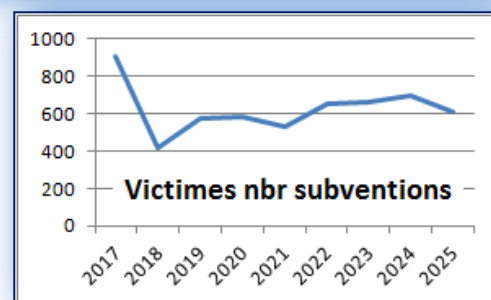
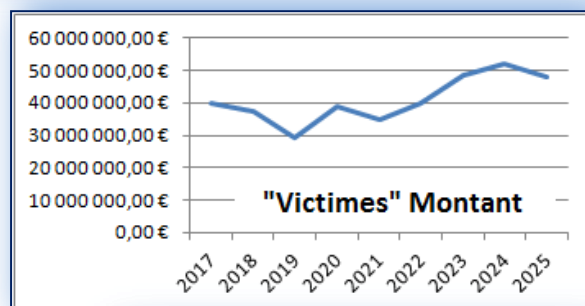
En observant l'évolution des subventions par sport et par année, nous constatons une grande variabilité des montants ce qui ne doit pas faciliter la gestion des clubs et associations sportives



Les victimes

Souvent mentionnées que donnent leurs présences parmi les subventions ?

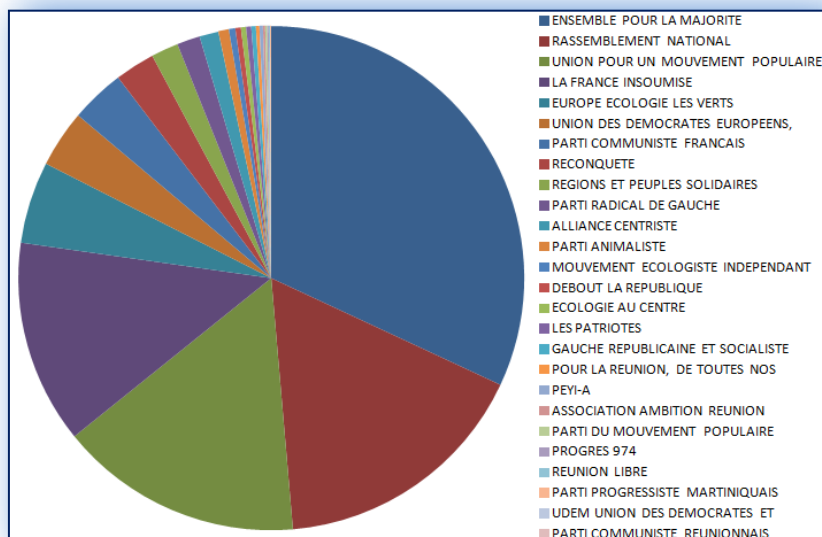
< VICTIMES> : 39 811 754,34 € en 909 subv. (DT) (2017)
< VICTIMES> : 37 125 286,99 € en 419 subv. (DT) (2018)
< VICTIMES> : 29 439 326,44 € en 572 subv. (DT) (2019)
< VICTIMES> : 38 997 563,32 € en 586 subv. (DT) (2020)
< VICTIMES> : 35 025 768,91 € en 534 subv. (DT) (2021)
< VICTIMES> : 40 064 545,33 € en 654 subv. (DT) (2022)
< VICTIMES> : 48 494 511,96 € en 659 subv. (DT) (2023)
< VICTIMES> : 51 910 853,13 € en 694 subv. (DT) (2024)
< VICTIMES> : 48 150 193,27 € en 610 subv. (DT) (2025)



Politique

L'objet « financement public de la vie politique » permet de voir la répartition des 60 966 748,44 € sur cet objet :

Presque 1/3 du total pour le parti « Ensemble » me semble disproportionné par rapport aux votes réels.



ENSEMBLE POUR LA MAJORITE	19 474 807,22
RASSEMBLEMENT NATIONAL	10 175 685,53
UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE	9 499 921,84
LA FRANCE INSOUmise	7 944 925,91
EUROPE ECOLOGIE LES VERTS	3 196 986,80
UNION DES DEMOCRATES EUROPEENS,	2 235 469,71
PARTI COMMUNISTE FRANCAIS	2 117 448,08
RECONQUETE	1 559 321,36
REGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES	1 063 470,19
PARTI RADICAL DE GAUCHE	904 709,45
ALLIANCE CENTRISTE	745 187,19
PARTI ANIMALISTE	411 079,06
MOUVEMENT ECOLOGISTE INDEPENDANT	249 981,67
DEBOUT LA REPUBLIQUE	217 307,16
ECOLOGIE AU CENTRE	199 502,82
LES PATRIOTES	198 496,78
GAUCHE REPUBLICAINE ET SOCIALISTE	180 494,48
POUR LA REUNION, DE TOUTES NOS	136 384,42
PEYI-A	133 106,13
ASSOCIATION AMBITION REUNION	90 775,12
PARTI DU MOUVEMENT POPULAIRE	76 139,74
PROGRES 974	58 399,92
REUNION LIBRE	51 080,62
PARTI PROGRESSISTE MARTINICAI	44 328,93
UDEM UNION DES DEMOCRATES ET	951,40
PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS	786,91

ANALYSE DES VALEURS REPUBLICAINES

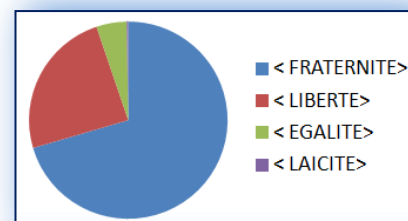
En observant la présence de la mention de ces valeurs dans la dénomination et la description des objets :

< FRATERNITE > : 5 295 167,46 € en 51 subv. (DT) (2025)

< LIBERTE > : 1 825 993,27 € en 80 subv. (DT) (2025)

< EGALITE > : 372 294,32 € en 27 subv. (DT) (2025)

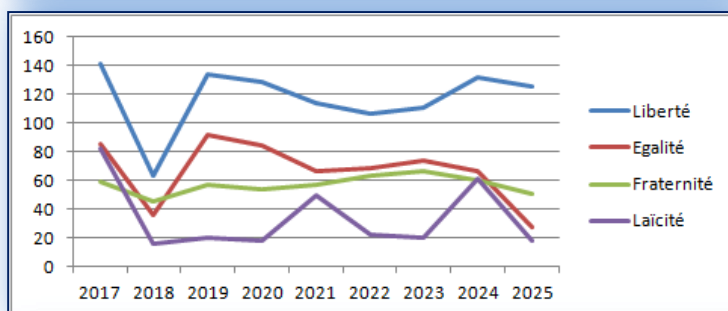
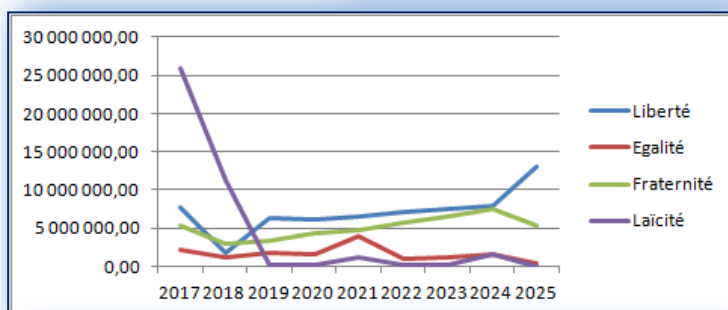
< LAICITE > : 20 175,46 € en 13 subv. (DT) (2025)



Evolution depuis 2017

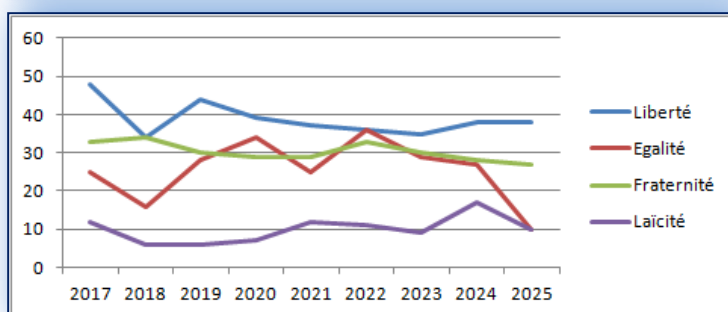
En montant de subventions

La laïcité en 2017 était très subventionnée avec la **circulaire du 15 mars** qui précise les règles sur le respect du principe de laïcité et l'obligation de neutralité dans la fonction publique, tandis que la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité a été adoptée en Île-de-France en mars 2017



En nombre de subventions

Toutes ces valeurs sont moins présentes dans les subventions de 2025.



En nombre d'associations

Depuis trois années moins d'associations mentionnent l'égalité dans leurs demandes de subventions.

Santé

Paradoxalement les subventions n'ont pas été gonflée par la crise du Covid mais seulement deux années plus tard, même avec un nombre de subventions et d'associations qui est resté stable.

Clé : < SANTE > ou < MEDICAL > ou < MEDECIN > :

34 996 244,45 € en 1250 subv. pour 513 Ass. (SD) (2025)

34 777 363,56 € en 1176 subv. pour 466 Ass. (SD) (2017)

16 755 389,01 € en 741 subv. pour 382 Ass. (SD) (2018)

26 680 642,33 € en 1303 subv. pour 483 Ass. (SD) (2019)

27 051 441,60 € en 1433 subv. pour 504 Ass. (SD) (2020)

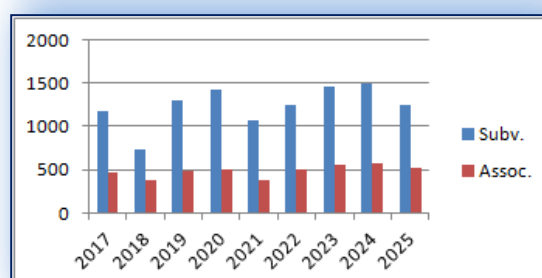
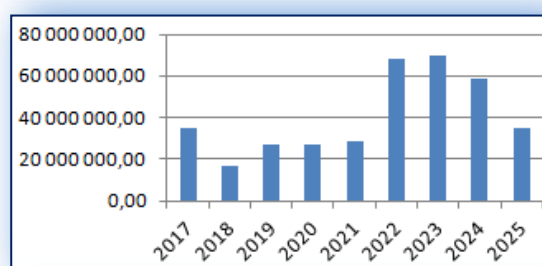
28 166 428,21 € en 1064 subv. pour 384 Ass. (SD) (2021)

67 846 925,12 € en 1254 subv. pour 508 Ass. (SD) (2022)

70 120 675,61 € en 1466 subv. pour 555 Ass. (SD) (2023)

58 601 037,16 € en 1489 subv. pour 582 Ass. (SD) (2024)

34 996 244,45 € en 1250 subv. pour 513 Ass. (SD) (2025)



Le coin des délaissés !

Dans le tableau trié par montant, observons la fin de cette liste :

Voici les associations les moins bien dotées, comme pour les années précédentes je trouve très triste de voir combien d'associations liées à la santé à l'écologie la culture ou le sport se retrouvent dans cette liste, et même des associations à vocation mondiale !

Et pourquoi créer des subventions de moins de 100 € quand on sait que rien qu'une seule écriture comptable coûte déjà de 1 à 3 € à l'association ? C'est quasiment une punition...

Et ce n'est pas accidentel puisque je compte 3 890 subventions à moins de 100 €.

Et pourquoi mentionner une subvention nulle ? En plus pour une association déclarée « *Fermé 2014-02-07* »

WATISS'ANES	29,20 €
ASSOCIATION DIEULEFIT SANTE	28,00 €
FEDER DEPART AIDE DOMICILE MILIEU	27,94 €
GESTION ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ST	27,54 €
ASSOCIATION CTRE SOINS INFIRMIERS	27,15 €
ECOLE PRIVEE SAINT LOUIS	26,81 €
ASSOCIATION CENTRE DE SANTE PAYS DE	26,50 €
ASSOCIATION CENTRE DE SANTE ADMR DU	26,50 €
ASSOCIATION ADMR DEPARTEMENTALE	26,50 €
PARCOURS SANTE	26,50 €
HOPITAL SAINT JACQUES	26,50 €
CENT SOINS CHAMBON FEUGEROLLES	26,50 €
CENTRE DE SANTE POLYVALENT	26,50 €
GPE RECH ARCHEO HISTO CTRE ALLIER	26,50 €
ASSOCIATION MEDICALE SPORT SANTE	26,50 €
LA VIE A DOMICILE - MAISON DE LA	26,50 €
CENTRE MEDICAL RAMSAY SANTE -	26,50 €
REVUE HISTORIQUE DE BX & GDE	26,50 €
ASSOCIATION MEDICALE SPORT SANTE	26,50 €
SOS MEDECINS CAEN	26,50 €
ACCES SANTE GALLB	26,00 €
ASSOCIATION DES DIATOMISTES LANGUE	26,00 €
ASSOCIATION SOINS ET SANTE	25,95 €
ASSOCIATION CENTRE DE SANTE	25,00 €
ASSOCIATION FORT SANTE	25,00 €
ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE DE	25,00 €
ASSOCIATION CENTRE DE SANTE LE MANS	25,00 €
ASSOCIATION MANCHE ATLANT RECHERCHE ARCHEO	25,00 €
ASSOCIATION CENTRE DE SANTE POLYVAL	25,00 €
EM SANTE (EFFISANTE)	25,00 €
CENTRE DE SANTE SUD 77	25,00 €
UNA DU CALVADOS	24,23 €
TENNIS CLUB LANCON PROVENCE	24,00 €
TENNIS CLUB LA FARE	24,00 €
BADMINTON CLUB DE MALLEMORT	24,00 €
AMIS DE L INSTRUCTION LAIQUE	24,00 €
ASSOCIATION MEDICO-DENTAIRE DES	23,00 €
CENTRE MEDICO-DENTAIRE DIDON GRASSE	23,00 €
EXTRABALLES	21,00 €
AVERROES POLYCLINIQUE MEDICAL	18,45 €
ENVIE CHARENTE	18,25 €
ASSOCIATION ADELE PICOT	16,58 €
VALLEE ROYALE DE L'EURE	15,60 €
ASSOCIATION AMICALE SPORTIVE POLICE PRIVAS	15,12 €
CORPS ET CULTURE	15,00 €
ASSOCIATION DIFFUSION RECHERCHE	15,00 €
A.P.E.I D'AIX ASS. LES PAPILLONS	15,00 €
LES AMIS DU VIEUX RIEZ	15,00 €
ARTISANS DU MONDE	14,24 €
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	13,86 €
NOUS PAYSANS	13,45 €
ASSOCIATION GESTION BIBLIO HISTORIQUE PTT	13,00 €
CINEMA DE CHARMOILLE	12,00 €
WELFARM PROTECT MONDIALE ANIMAUX	11,68 €
OGECE PRIMAIRE SAINT-JOSEPH	11,12 €
CTR DE SOINS VALLEE	8,80 €
CENTRE DE SANTE DENTAIRE	8,39 €
ASSOCIATION EPIGRAPH	8,00 €
ASSOCIATION LA FERME EXTRAORDINAIRE	7,80 €
SOC ARBORICULTURE HORTICULTURE ...	7,16 €
ASSOCIATION CTRE SOINS INFIRM REG	6,08 €
ADMR DES DOLMENS JRS	6,08 €
POUR UNE SANTE INNOVANTE	6,08 €
ADMR D ANGLES CENTRE DE SOINS	6,08 €
ASSOCIATION CENTRE SOINS INTERCOMMUNAL	6,08 €
LE REFUGE DE LA GRANDE MARDELLE	5,84 €
LA FERME PEDAGOGIQUE ET	5,36 €
LES COMPTINES	0,00 €

Transferts

En parcourant ces fichiers je trouve souvent ce mot « Transfert » comme si la subvention était destinée via l'association à un autre destinataire, mais peut-être que je ne comprends pas.

Associations	Subventions	Nbr
<TRANSFERT>et<ENTREPRISES>	310 575 819,17 €	259
<TRANSFERT>et<MENAGES>	35 320 650,00 €	399
<TRANSFERT>et<COLLECTIVITES>	7 017 380,83 €	532
<TRANSFERT>	352 913 850,00 €	1190

Vu l'ampleur des montants concernés et surtout à destination des entreprises, est ce encore, comme le CICE, une aide aux entreprises via des subventions ?

Le plus surprenant est que la loi est claire :

Selon l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, il est interdit à un organisme ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie pour subventionner une autre entité, qu'il s'agisse d'une association ou d'une entreprise.

Pourtant personne ne signale d'anomalie à la légalité.

Voici les lignes de « transfert aux entreprises par l'intermédiaire de l'association » :

SIREN	Association	Montants	C.P.	Villes	Nbr subv
494280241	ASSOCIATION GEST	6 500 000,00 €	92075	Vanves	1
791989486	ASSOCIATION DE GESTION DES OUTILS	1 143 981,80 €	45302	Saran	2
423507029	GEMFOS	921 914,00 €	13078	Port-Saint-Louis-Du-Rhone	1
312099245	ABBAYE DE CITEAUX	227 753,42 €	21564	Saint-Nicolas-Les-Citeaux	1
913872610	GROUPEMENT D'EMPLOYEURS POUR L	71 628,00 €	13207	Marseille 7eme	2
400417879	IPERIA L INSTITUT	56 425,78 €	61001	Alencon	1
833705056	DIGITAL CENT TREIZE	50 000,00 €	31555	Toulouse	1
328802392	TRANSITIONS PRO BRETAGNE	45 240,00 €	35238	Rennes	1
893068528	GEIQ OBJECTIF PLUS ANIMATION LOISIR	42 811,00 €	13001	Aix-En-Provence	2
303544894	GDS EURE	40 263,90 €	27306	Guichainville	3
831790837	GROUPEMENT D'EMPLOYEURS INDUSTRIE D	33 470,00 €	51454	Reims	2
514933308	BABEL GUM	33 056,00 €	46148	Lalbenque	1
398570986	GRPT EMPLOYEUR SOLIDAIRE TRAVAIL	26 698,00 €	84007	Avignon	2
424959963	GROUPEMENT D'EMPLOYEURS POUR INSERTION	25 656,00 €	13215	Marseille 15eme	2
424845949	ALTITUDE	25 251,71 €	31555	Toulouse	3
893528778	GEIQ SILVER PACA	24 919,50 €	13005	Aubagne	2
443386875	ETUDE DEVEL PLANTES MED	18 620,00 €	97302	Cayenne	3
817641947	GPT EMPLOYEURS MULTISECTORIEL	17 850,00 €	97302	Cayenne	1
492076419	GPT EMPLOYEUR INSERTION QUALIF	17 842,00 €	10387	Troyes	2
824428189	ASSOCIATION REGIONALE DES ENTREPRIS	12 600,00 €	34198	Perols	1
389957994	AMICALE PERSONNEL PREFECTURE SOUS	12 000,00 €	57463	Metz	1
501232789	EFFICIENCE SANTE AU TRAVAIL	11 580,57 €	75108	Paris 8e Arrondissement	3
417889870	ASSOCIATION LES STUDIOS DU COURS	8 717,00 €	13208	Marseille	1
786440339	GROUPE DEFENSE SANITAIRE VENDEE	7 344,00 €	85191	La Roche-Sur-Yon	1
533184818	COULEURS PAYS	7 000,00 €	75120	Paris 20e Arrondissement	1
513806075	BIOMED ALLIANCE	6 000,00 €	31555	Toulouse	1
918955741	GEA MUSIPROFS DU VENDOMOIS	5 059,85 €	41107	Lance	2
531847341	VIVRE A MAFATE	3 616,94 €	97421	Salazie	1
418441549	CPME CORSICA	3 200,00 €	28033	Bastia	1
800876757	OKADA MEDIA	2 000,00 €	75115	Paris	1
879240976	IRISFILMS	2 000,00 €	4088	Forcalquier	1
923568372	FONDATION ASSOCIATIVE CHEVAL ESPOIR	1 645,41 €	38395	Plateau-Des-Petites-Roches	1
780429429	ARADOPA UNA	759,02	51454	Reims	1
779311448	ASSOCIATION D AIDE AUX PERSONNES DEP L AIN	649,63	1053	Bourg-En-Bresse	1
786119362	FEDER PECHE PROTECTION MILIEU	336,04	49050	Brissac Loire Aubance	1
301423737	ASSOCIATION AIDE DOMICILE ACTIVITES	167,29	13001	Aix-En-Provence	1
775572266	MAISON ACCUEIL PROTESTANTE POUR	60,18	26108	Crest	1
522908011	WATISS'ANES	29,20	59324	Jeumont	1
917742413	ASSOCIATION LA FERME EXTRAORDINAIRE	7,80	44052	Donges	1
811293554	LE REFUGE DE LA GRANDE MARDELLE	5,84	50397	Perriers-En-Beauficel	1

Prestation sociale (ou médicale) facturée par l'association (au bénéfice d'un agent)

Cette mention justifie 219 subventions pour un total de 453 329,19 € dont 14 de plus de 10 000 € la plus grosse étant de 71 787,27 €.

Apparemment ce sont des sommes qui transitent par l'association pour arriver dans les comptes d'une entité autre ou d'un particulier, qui ne sont pas mentionnés. Je présume que c'est légal mais il n'y a aucune autre justification transmise dans les fichiers du Sénat.

Comparaisons des montants mis en jeu dans les différents thèmes abordés :

(N'oubliez pas qu'une même subvention peut avoir mentionné plusieurs de ces thèmes) et que ces chiffres sont très fluctuant suivant les clés de recherche utilisée. Mais leur importance relative reste une image utile à connaître sur l'esprit qui préside à la distribution des subventions.

Thème	Montants
Enseigner	97 347 112,12
L'environnement	65 662 907,00
La politique	60 966 748,44
La musique	58 263 409,27
L'agriculture	57 701 838,78
Les victimes	48 150 193,27
Le sport	45 581 707,56
Le théâtre	36 190 631,82
La santé	34 996 244,45
La danse	28 760 597,39
Les employeurs	13 054 030,69
La chasse	11 810 119,06
les spectacles	3 436 085,01
Les animaux	3 000 044,34



Conclusions :

- Il reste étonnant de voir la caisse de retraite de la RATP soit la plus grosse de toutes les subventions avec près de 875 millions.
- Les cadeaux des ministères à leurs propres salaires sont à remarquer.
- Quel déni de laïcité que toutes ces subventions aux structures catholiques, et quel déséquilibre par rapport aux pratiques religieuses réelles en France.
- Que d'énergie perdue pour des subventions de moins de 100 euros.
- Pourquoi tant de transferts aux entreprises et de versements vers des structure externes aux associations.
- De nombreuses subventions sont données à des associations déclarée fermée depuis parfois de nombreuses années.
- Les subventions pour la culture, les soins, le sport, les sciences en baisse mais celles pour la justice, la police et aux armées sont en hausse.
- Près de 12 millions de subventions sont pour l'étranger principalement vers l'Afrique mais avec une étonnante préférence pour Israël.
- Les villes sont très inégalement subventionnées.
- L'action sociale, essentiellement l'hébergement, reste l'action la plus souvent mentionnée par les associations.